



INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

POST TENEBRAS LUX

Fondé en 1852 par James Fazy

2007

Annales 2006 Conférences

La transformation de l'économie suisse

par **Xavier COMTESSE**

Mathématicien, Avenir Suisse

Littérature et dissidence: l'érotisme à l'âge classique

par **Michel JEANNERET**

Professeur honoraire de la Faculté des Lettres
de l'Université de Genève

L'école doit-elle être égalitaire pour être efficace ?

Que disent les études internationales ?

par **Marcel CRAHAY**

Professeur à l'Université de Genève en Psychologie
du développement et apprentissage en situation
scolaire

A la rencontre de la diversité étudiante.

Profils d'étudiants à l'Université de Genève

par **Jean-François STASSEN**

Observatoire de la vie étudiante – Université de Genève

Nouvelle série des Actes de l'ING

Livraison No 49



POST TENEBRAS LUX

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

Fondé en 1852 par James Fazy

2007 Annales 2006 Conférences

La transformation de l'économie suisse

par **Xavier COMTESSE**

Mathématicien, Avenir Suisse

Littérature et dissidence: l'érotisme à l'âge classique

par **Michel JEANNERET**

Professeur honoraire de la Faculté des Lettres
de l'Université de Genève

L'école doit-elle être égalitaire pour être efficace ?

Que disent les études internationales ?

par **Marcel CRAHAY**

Professeur à l'Université de Genève en Psychologie
du développement et apprentissage en situation
scolaire

A la rencontre de la diversité étudiante.

Profils d'étudiants à l'Université de Genève

par **Jean-François STASSEN**

Observatoire de la vie étudiante – Université de Genève

Nouvelle série des Actes de l'ING

Livraison No 49

Liste des présidents de l'Institut national genevois depuis sa fondation

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

Promenade du Pin 1

1204 GENEVE

Tél. 022 310 41 88 - Fax 022 310 34 53 - E-mail: info@inge.ch

Internet : www.inge.ch

1853-1855	J.J. Caton CHENEVIÈRE, Recteur de l'Académie
1855-1857	James FAZY, Homme politique et conseiller d'Etat
1857-1895	Carl VOGT, Homme politique et zoologiste
1895-1902	Eugène RITTER, Professeur à la Faculté des Lettres
1902-1920	Henry FAZY, Conseiller d'Etat - historien
1920-1931	John BRIQUET, Professeur de botanique à la Faculté des sciences
1931-1941	Bernard BOUVIER, Professeur à la Faculté des Lettres
1941-1957	Bénédict HOCHREUTINER, Professeur de botanique à la Faculté des sciences
1957-1964	Albert JENTZER, Professeur à la Faculté de médecine
1964-1966	Max HOCHSTAETTER, Directeur de l'Ecole de commerce
1966-1972	Charles DUCHEMIN, Conseiller d'Etat
1972-1978	Louis DUCOR, Directeur de la FIPA
1979-1982	Pierre PITTARD, Président du Tribunal administratif
1982-1984	Francis STRUB, Président du Tribunal de première instance
1984-1989	Michel HERZIG, Directeur à la Télévision Suisse romande
1989-1991	Francis STRUB, Juge à la Cour
1991-1993	Peter TSCHOPP, Professeur à la Faculté des Sciences économiques et sociales
1993 - juin 1995	André HURST, Professeur de grec à l'Université de Genève
juin 1995-1999	Francis STRUB, Avocat
2000-2001	André HURST, Professeur de grec à l'Université de Genève
2002-	Pierre KUNZ, Président de Genilem Vaud-Genève

Comité de gestion 2006

Pierre KUNZ, Président

Monique TANNER, Secrétaire générale

René RUCHAT, Trésorier

Laurent ADERT, Président de la Section des Beaux-Arts, Musique et Lettres

Serge PAQUIER, Président de la Section des Sciences Morales et Politiques

Marc KILCHER, Président de la Section Economie

Micheline CAVIN, Membre adjoint

Edouard GIVEL, Membre adjoint

André HURST, Membre adjoint

Philippe ROY, Membre adjoint

Daniel RUCHON, Membre adjoint

Laurent SCHMID, Membre adjoint

Francis STRUB, Membre adjoint

Peter TSCHOPP, Membre adjoint

L'Institut national genevois fondé en 1852 par James Fazy, est une institution populaire ouverte à tous qui encourage le progrès et la diffusion des sciences, des lettres, des beaux-arts, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. L'Institut national genevois bénéficie d'une subvention de la République et Canton de Genève.

Préface

Chers membres de l'ING, chers lecteurs,

Avec le passage de l'année 2006, l'ING est entré de plain-pied dans l'ère de la « toile ». Nos Annales seront en effet disponibles désormais uniquement en version électronique. Nuançons le propos en indiquant que durant une période intermédiaire ceux qui en éprouveront le désir pourront, sur demande auprès de notre secrétariat, encore obtenir un exemplaire en version papier.

En 2006, fidèle à sa mission et à sa tradition, l'ING a abordé plusieurs des grandes questions qui préoccupent les habitants de notre région. Les présentes Annales sont consacrées à quelques-unes des conférences qui ont retenu plus particulièrement l'attention.

Les bouleversements entraînés par la libéralisation mondialisée des échanges, auxquels est confrontée notre communauté depuis quelques décennies, forcent l'économie à des réformes structurelles immenses. Au cours d'une soirée organisée par la section Economie, M. Xavier Comtesse, directeur d'Avenir suisse, a fait le point sur la *Transformation de l'économie suisse* qui en découle.

A l'invitation de la section des Sciences morales et politiques, M. Marcel Crahay, professeur à l'Université de Genève, a traité ce qui apparaît aux yeux de certains comme un douloureux dilemme en matière scolaire. Il a placé son exposé sous le titre *L'Etat doit-il être égalitaire pour être efficace ?*

La même section, grâce à M. Jean-François Stassen, membre de l'Observatoire universitaire genevois de la vie étudiante, s'est portée à la *Rencontre de la diversité étudiante* et des profils multiples qui caractérisent celle-ci.

Quant à la section des Beaux arts, musique et lettres, elle a donné aux membres et aux invités de l'ING la possibilité de découvrir le côté subversif de l'érotisme dans la littérature française du XVIIème siècle. C'est M. Michel Jeanneret, professeur honoraire de la faculté des lettres de l'Université de Genève, qui les a entretenus sur ce sujet lors d'une conférence intitulée *Littérature et dissidence : l'érotisme à l'âge classique*.

Merci de votre fidélité !

Pierre Kunz
Président

La transformation de l'économie suisse

Xavier COMTESSE,
mathématicien, Avenir Suisse

Mardi 7 février 2006

Le vieillissement accéléré de la population, le coût grandissant de l'Etat-Providence et la compétitivité acharnée pour une main d'œuvre de plus en plus globale obligent les pays occidentaux dont la Suisse à revoir de fond en comble leur modèle économique.

En Suisse, comme dans la plupart des pays européens, l'allongement de l'espérance de vie conduit à un déséquilibre entre le nombre de personnes actives et celui des retraités. Les 'baby boomers' en voie de quitter la vie active vont profondément accentuer ce décalage. Une nouvelle réalité du marché du travail se dessine dans nos sociétés : un actif pour un retraité ! C'est une situation qui n'a encore jamais été expérimentée dans l'histoire de l'humanité.

Par ailleurs, l'Etat-Providence coûte de plus en plus cher et ceci juste pour maintenir les prestations anciennement promises. Les causes sont connues car elles sont liées à une baisse tendancielle de l'efficacité des pouvoirs publics engendrée par une sur-régulation cumulative. Celle-ci est issue de la logique même du corps législatif qui agit désormais sur au moins cinq niveaux (commune, canton, pays, région, monde). On crée de nouvelles lois sans jamais vraiment annuler les anciennes d'où une accumulation vertigineuse de régulation.

Enfin, les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) posent aux pays de l'AJE (Amérique, Japon, Europe) un problème, en principe insurmontable, lié aux différentiels des salaires. Par ailleurs, ce différentiel n'est pas prêt de se résorber. Si l'on songe à la réserve de 1 milliard de travailleurs que possèdent ces quatre pays, on en a pour un siècle !

Face à ce triple défi, notre avenir est en péril et tout porte à penser qu'il n'y a pas de solution et que l'on finira tous ou presque dans des petits boulots de proximité.

Et pourtant, il existe une solution unique à cette impasse : c'est la révolution de la productivité. En effet si nous étions capable de doubler celle-ci et bien alors aucun des problèmes dont on parle aujourd'hui ne serait en question. Il est bien clair qu'ici on ne parle ni de la productivité du travail, ni de celle du capital. Non, il s'agit de ce que les experts nomment la '*Total Factor Productivity*'¹ (TFP). En deux mots, c'est la productivité que l'innovation et l'usage de procédures automatisées font gagner aux entreprises, aux collectivités publiques et aussi aux consommateurs. Dès lors, la seule question importante, pour la Suisse et l'Europe, est celle de comment favoriser et élargir ce processus révolutionnaire de la productivité TFP. Il est évident que nous sommes déjà entrés dans l'ère de la digitalisation des procédures humaines. Le but visé étant qu'une fois que les algorithmes fonctionnent alors elles deviennent automatiques et quasiment gratuites. Prenons quelques exemples pour éclairer ce propos. Le e-banking remplace les guichets et les procédures de paiements, le e-voyage se substitue aux agences de voyage et eBay est devenu le plus grand magasin de vente et d'achat pour les gens ordinaires, etc... Cet immense bouleversement réalisé à l'aide d'algorithmes digitales transforme le monde économique en faisant entrer le consommateur dans la chaîne de la production de valeur. Se faisant, ce processus augmente considérablement la productivité des entreprises.

1 Cet indicateur mesure les gains en productivité liées à l'innovation et notamment à l'usage productif des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication.

En simplifiant, il existe trois champs d'activités majeurs qui transforment ainsi notre économie. En premier lieu, les gens ordinaires, par leurs actions de consommateurs, prennent en charge une large partie des gains en productivité (cf. IKEA), puis le e-gouvernement qui a le potentiel d'améliorer l'efficacité des collectivités publiques et enfin les entreprises, poussées par cette recherche de productivité, changent leur business modèle. L'exemple du MP3 avec l'iPod et l'iTunes illustre bien le cheminement de cette transformation. De même que Skype qui révolutionne toute l'industrie des télécommunications en rendant la conversation téléphonique gratuite ou presque. Les grandes entreprises du secteur sont ainsi poussées à changer de business modèle à l'instar de DoCoMo. Il est à noter au passage que les acteurs de ce changement sont des informaticiens capables de comprendre les activités économiques classiques et de les transformer dans des modèles commerciaux nouveaux. Mark Bürki, l'informaticien de l'EPFL qui a réinventé la banque en Suisse (Swissquote.ch), n'a au préalable jamais travaillé dans le secteur financier. Aujourd'hui, le terme de "Transformateur"² désigne ce type d'acteurs du changement qui ont un rôle central dans cette immense mutation. Ils entraînent de fait une refonte complète du paysage économique. Des géants de l'économie sont appelés à disparaître et des petites entités à surgir, entraînant dans leurs sillages un consommateur actif. C'est bien à une sorte de révolution de la productivité à laquelle on assiste, plutôt que comme certains le suggèrent à une guerre du 'low cost'. En effet, la réduction des prix pour le consommateur n'est qu'une conséquence de cette mutation et jamais la cause première. Le '*Total Factor Productivity*' est vraiment l'indicateur statistique de ce changement et va devenir ces prochaines années "l'indicateur-phare" de cette révolution. Qu'on se le dise.

2 Ce terme a été employé pour la première fois par Beth Krasna.

Littérature et dissidence : L'érotisme à l'âge classique ³

Michel JEANNERET

**Professeur honoraire de la Faculté des Lettres
de l'Université de Genève**

Lauréat du Prix de Critique littéraire 2005

Mardi 28 février 2006

Nous baignons aujourd'hui dans une culture molle et permissive, si libérée des interdits (du moins en superficie) qu'on ne voit plus très bien ce qui pourrait encore surprendre ou choquer. Les conduites, les images et les mots qui, autrefois, soulevaient les émotions, inspiraient de la honte ou de l'indignation, sont largement banalisés, à tel point que les médias s'essouffent à la recherche de scandales qui puissent, en dépit de la saturation, frapper un public anesthésié. Dans ces conditions, nous risquons d'oublier que la littérature a milité, jadis et naguère, dans la dissidence, qu'elle a défié les censures et qu'elle a été souvent, contre les abus du pouvoir, le refuge de la liberté. La résistance des lettres n'est pas, comme on pourrait le croire, une innovation du Romantisme. Elle se manifeste déjà à l'âge classique, d'autant plus urgente qu'elle affronte une société d'ordre et de discipline, aussi différente que possible de la licence, ou de l'indifférence, actuelles.

Car le XVII^e siècle a été une société disciplinée, une culture régie par la raison, un monde qui a créé une civilisation insurpassable en reconnaissant, dans tous les domaines, la nécessité de l'ordre. Et le triomphe de l'ordre se vérifie, en effet, dans de nombreux domaines. L'histoire politique est exemplaire. La deuxième partie du XVI^e siècle a été une époque de guerres civiles, provoquées par les conflits religieux et par les rivalités entre les grandes familles nobles, qui se disputent le pouvoir. Le calme a été rétabli, tant bien que mal, mais l'anarchie n'est pas loin ; le désordre intérieur menace toujours de déstabiliser le royaume. Ainsi s'expliquent la réaction autoritaire, la reprise en mains musclée qui traverse le siècle. Le grand travail de restauration de l'ordre et de consolidation de l'Etat a été entrepris par Richelieu, puis Mazarin, qui, sans pitié, détruisent les foyers de dissidence et qui, mettant toutes leurs forces au service de la monarchie absolue, préparent l'arrivée sur le trône de Louis XIV. Que ce soient les nobles, ou les protestants, ou des intellectuels un peu trop libres, Richelieu et Mazarin répriment toutes les minorités indisciplinées. Pour maîtriser les rebelles, ils recourent à une administration, à une police et une justice qui sont placées directement sous leurs ordres. En un mot, pour assurer leur surveillance sur tout le royaume, ils mettent en place le système centralisé qui, aujourd'hui encore, domine tout l'appareil politique et administratif français.

Cette même passion de l'ordre commande aussi la création littéraire. La Renaissance a été une époque d'expérimentation, de renouvellement quelque peu sauvage, à l'image des troubles politiques. Là encore, la tendance va être, au XVII^e siècle, de rationaliser et contrôler le travail des poètes. Richelieu crée l'Académie française pour stabiliser et réglementer la langue, mais aussi pour surveiller la production des écrivains.

Par delà les mesures de surveillance et de récupération politiques, il y a aussi un état d'esprit qui domine le monde des lettres. C'est le goût des systèmes bien réglés, soigneusement classés et hiérarchisés ; si vous voulez, l'idéal des jardins à la française, appliqué aux institutions, mais aussi aux activités intellectuelles. Tout le monde a entendu parler de l'importance qu'on attache

³ Cet exposé a été présenté le 28 février 2006, à l'occasion de la remise du Prix de Critique littéraire 2005. Je lui ai conservé sa forme orale. Il dégage quelques grandes lignes du livre récompensé, *Eros rebelle. Littérature et dissidence à l'âge classique*, Paris, Editions du Seuil, 2003.

alors aux règles. Les théoriciens se multiplient et, au lieu de se limiter, comme leur maître Aristote, à décrire les mécanismes du texte littéraire, ils définissent des normes, ils décident de ce qui est bien, et de ce qui est répréhensible, en matière d'écriture. Il faut qu'une pièce de théâtre obéisse aux critères de vraisemblance et de bienséance, il faut qu'elle respecte le principe des trois unités ; il faut se conformer à la définition des genres littéraires ; il faut être toujours clair et cohérent... Voilà beaucoup de *il faut*, qui risquent de réduire la littérature à un exercice scolaire et qui, heureusement, ne seront pas toujours respectés.

Dans sa croisade pour l'ordre, l'Etat peut compter sur un allié, l'Eglise. Le pouvoir civil et le pouvoir religieux s'appuient mutuellement et défendent les mêmes intérêts – en un mot, imposer aux fidèles l'obéissance à l'autorité, que ce soit celle du roi (qui est d'ailleurs un monarque de droit divin) ou celle de la hiérarchie ecclésiastique. Après la crise profonde de la Réforme protestante, l'Eglise sent le besoin de renforcer la discipline spirituelle. Des ordres religieux nouveaux sont créés, les déviations morales sont dénoncées et punies, les pratiques dévotes et les exercices de piété se multiplient. De larges secteurs de la société sont gagnés par une ferveur exceptionnelle, probablement unique dans l'histoire religieuse de la France. Au plan personnel, l'individu est encadré, dirigé, surveillé par les prêtres. Il faut faire ses prières et aller à la messe aux heures dites. Il faut se plier aux prescriptions alimentaires et exercer la charité. Il faut régulièrement se confesser. Celui qu'on appelle le directeur de conscience est alors une figure-clé, et chargée d'un pouvoir considérable. C'est lui qui contrôle vos actions et vos pensées. Vous devez lui avouer toutes vos fautes, jusqu'à vos désirs les plus intimes. Les historiens ont montré que le sacrement de la pénitence allait garantir au clergé une autorité exorbitante et consolider puissamment l'empire de l'Eglise sur les esprits. Bref, vous voyez que, dans sa vie publique et dans sa vie privée, l'homme du Grand Siècle doit être prudent et, s'il veut être tranquille, se conformer à l'ordre régnant.

Voilà donc l'image officielle d'une culture qui a triomphé de la division, de la violence, qui a produit une civilisation brillante, une société raffinée et qui a créé, pour la France, le canon de la littérature classique. Mais cette victoire de l'ordre coûte cher, elle se paie par le sacrifice de plusieurs libertés – liberté de penser, liberté de créer, liberté de croire, liberté d'écouter ses désirs et de suivre son imagination. Un peu partout des censures surviennent – pas seulement les interdits de la justice, mais ceux de la morale, et les prescriptions du bon goût, les lois de la politesse, sans parler des contraintes imposées à la création littéraire. Or, les artistes et les penseurs ne peuvent se résigner à ces intimidations, ils refusent de se plier à une orthodoxie qui risque de les étouffer. Des esprits libres vont se lever et déployer toute sorte de ruses pour se soustraire à la pompe officielle, échapper au conformisme de la pensée unique. Au pouvoir qui veut les surveiller, ils opposent un contre-pouvoir, qui est celui de la littérature. Le mythe d'un Grand Siècle uni dans la conquête de l'ordre et dans un cheminement glorieux vers les lumières de la raison, l'image d'Epinal d'écrivains dociles, indifférents ou asservis à l'autorité – ces clichés trahissent la complexité des forces qui s'affrontent. La résistance des lettres est sans doute plus dispersée, plus secrète que ce qu'on a connu ensuite, mais elle est d'autant plus remarquable qu'elle court des risques.

C'est ainsi que j'en arrive à l'érotisme, qui nous servira d'exemple. La dissidence va faire entendre la voix du désir, elle va provoquer les différentes censures en osant parler du sexe. Marc Fumaroli a proposé une formule profondément juste, que je lui emprunte pour définir mon projet : « L'héroïsme de l'esprit (...) se jeta dans le camp des luxurieux ». Ce choix, ce sera entre autres celui de Don Juan, qui est d'ailleurs une invention du XVII^e siècle – Don Juan, le défenseur de l'amour libre, le blasphémateur, l'ennemi de toute règle, sauf celle que lui dicte son plaisir. Mais pourquoi l'érotisme serait-il un moyen privilégié de défendre les libertés? C'est que le moralisme qui gagne la France frappe, tout particulièrement, les mœurs sexuelles et le discours sur le sexe. Une vague de pruderie gagne la société, un profond malaise devant le corps et la jouissance, que les esprits rebelles ne peuvent accepter.

Il est peut-être utile de rappeler à grands traits ce qu'enseigne l'Eglise sur le corps et sur le sexe. Tout au long de son histoire, le christianisme raconte la lutte du corps et de l'âme - il érige en exemple l'effort héroïque de l'esprit qui tente d'échapper à sa prison. C'est par le corps que le Mal arrive, c'est la faiblesse de la chair qui provoque la chute. Les germes de cette disjonction reposent déjà dans le Nouveau Testament. Le Christ est né d'un mariage sans relation charnelle et lui-même n'a pas connu de femme. La chasteté et la virginité seront désormais valorisées. Sous

l'effet conjugué de plusieurs courants orientaux - le gnosticisme, qui prêche l'horreur du corps et du sexe, le néo-platonisme, qui enseigne comment libérer l'esprit des pesanteurs de la matière -, la tendance s'accuse encore, et entraîne l'Eglise vers un spiritualisme souvent radical. La conception de l'amour comme un élan vers l'absolu, l'exercice de la foi comme désaveu des valeurs mondaines et comme une activité essentiellement mentale déterminent une hiérarchie qui, dans la piété, place l'intellect au sommet des facultés humaines. Les vierges, les martyrs et les ermites, les jeûnes et les mortifications imposent aux fidèles l'idéal d'un corps qui, à force d'ascèse, se serait affranchi des contraintes de l'incarnation. L'union des corps est, pour certains, un mal nécessaire, mais elle doit être limitée rigoureusement aux besoins de la procréation. Quoi qu'il arrive, le célibat et la continence demeurent les choix les plus dignes. C'est vous dire qu'un étrange malaise frappe la conscience chrétienne: l'homme de chair et d'os, l'homme plongé dans le monde et mû par le désir, c'est-à-dire l'homme réel, n'a pas le droit de s'accepter tel qu'il est, ni ange ni bête, et traversé de pulsions d'autant plus fortes qu'il les refuse. Il vit son incarnation dans la peine et cohabite avec un corps qu'il perçoit comme un ennemi.

Le XVII^e siècle reçoit cet héritage, et, plus que cela, il en accuse la rigueur. On atteint alors, dans l'humiliation de la créature et la crainte de faillir, un point culminant. Certes la luxure a toujours figuré parmi les péchés capitaux, mais la voilà qui monte en grade et s'impose comme l'un des plus graves et même, pour plusieurs théologiens, comme le plus horrible et le plus dangereux. Dans le confessionnal comme dans la vie courante, le corps et ses plaisirs soulèvent une infatigable vigilance. Sur les relations charnelles, a priori suspectes, les prêtres veulent tout savoir. Ils disposent d'ailleurs, pour décider de la gravité des cas, de toute une échelle qui précise les degrés de la débauche, à tel point qu'entre les manuels des confesseurs et les livres érotiques, la différence, parfois, n'est pas grande. Première règle : l'union qui ne sert pas strictement à la procréation et sacrifiée au plaisir fait fausse route et doit être confessée. Pour cette même raison, la question des positions dans l'accouplement suscite chez les directeurs de conscience un vif intérêt. Une seule est tolérée - l'homme allongé sur la femme - parce qu'elle favorise, pense-t-on, le passage de la semence. Les autres postures, qui sont parfois décrites, relèvent de la paillardise et sont défendues. Guidés par la même obsession, les confesseurs distinguent entre différents types de relations interdites. La moins grave est la liaison entre personnes non mariées ; un peu plus sérieux, l'adultère, qui s'en prend à la dignité du mariage. Et puis, il y a l'inceste, le viol, l'homosexualité, la masturbation, et j'en passe. Chacun des partenaires, chacun des gestes possibles sont prévus, et pour chaque débauche particulière, on précise la punition, avec des descriptions hallucinantes des supplices infernaux.

Dans cette campagne contre les égarements du corps, l'Eglise joue un rôle essentiel, mais elle n'est pas seule. D'autres facteurs, dans la vie culturelle et intellectuelle du XVII^e siècle, renforcent la tendance. Depuis la Renaissance, la politesse et les bonnes manières sont devenues, du moins dans l'élite, une condition de la distinction sociale. Savoir se conduire en société, apprendre à maîtriser ses instincts, ce sont les signes qui distinguent les esprits raffinés des gens vulgaires, et ce savoir-vivre devient une exigence pour ceux qui veulent être respectés. Pour accéder à une position de pouvoir, pour être reconnu dans le monde, il est nécessaire de contrôler et voiler la nature, c'est-à-dire masquer son corps, l'habiller, le maquiller, et surtout ne pas laisser voir sa sensualité, dissimuler ses appétits. Les jeux du sexe continuent bien sûr à animer la cour et les salons, mais ils sont ritualisés et couverts par le secret. Il faut faire comme le Tartuffe de Molière : il faut cacher les pulsions et montrer en public une conduite angélique. A en croire les chroniqueurs et les moralistes, les hypocrites qui, pour ne pas compromettre leurs ambitions sociales, camouflent plus ou moins adroitement leur sensualité et leurs adultères, sont devenus un véritable phénomène de société.

Bref, l'offensive contre le sexe atteint alors un point culminant, et difficile à vivre. Ou l'on respecte l'ordre des confesseurs, et l'on réprime le désir, ou l'on s'accorde une marge de tolérance, et l'on contrevient à la loi morale. Pareille situation conduit à ce que l'historien Jean Delumeau appelle une « névrose collective de culpabilité » : les uns se libèrent, mais ils sont culpabilisés, tourmentés, les autres se soumettent aux prohibitions, mais ils sont réprimés et mal dans leur peau. Or, il faut connaître ce tableau pour mesurer le sens de l'érotisme et pour réfléchir, plus généralement, sur le rôle de la littérature dans une société comme celle-là.

Pour le dire en quelques mots, la poésie, la fiction, prennent en charge le désir que la morale censure et refoule. A des degrés divers, plus ou moins respectueux des codes de la politesse, la littérature refuse la terreur et lézarde le mur du silence. Au ressassement et à l'inhibition, à la "masturbation intellectuelle"(comme dit Jean-Louis Flandrin) d'une culture emprisonnée dans son puritanisme, elle oppose le besoin de dire le désir et de montrer le corps. Elle ose revendiquer la part du biologique et ressourcer le moi à ses fondements naturels. Elle déjoue les tabous et se présente ainsi comme un remède possible à la névrose. Elle offre à l'imagination un terrain sur lequel déployer ses fantasmes, elle soustrait le sujet à sa solitude, partage sa faute et le libère, si peu que ce soit, de sa culpabilité personnelle. La littérature érotique et même toute littérature remplirait donc une fonction compensatoire et rétablirait un équilibre. Elle permet de rêver aux plaisirs interdits et de vivre, par procuration, une sexualité épanouie. La répression aura donc été le catalyseur de l'érotisme: plus on veut censurer le désir, plus on crée le besoin d'un dérivatif. Faute de liberté, il faut pouvoir la fantasmer et se donner l'illusion qu'on la possède. Cette tâche essentielle, c'est celle du rêve, mais c'est aussi celle de la littérature.

Cette fonction de libération et d'évasion dans le rêve, les écrivains du XVIIe siècle s'en acquittent de diverses manières. Je voudrais, dans la suite de mon exposé, distinguer deux méthodes : d'abord la provocation ouverte, l'agression directe; ensuite les manœuvres plus secrètes, les ruses qu'impose la prudence.

Le défi public se situe essentiellement au début du XVIIe siècle. On voit paraître tout à coup une quantité d'anthologies de poésie obscène, *Le Cabinet satyrique*, *Les Délices satyriques*, *Le Par-nasse des poètes satyriques*, etc. Les recueils se comptent par dizaines, et les poèmes, par milliers. Les auteurs, en général anonymes, sont, pour la plupart, des contemporains. Certains se spécialisent même dans ce genre, comme Régnier, Motin ; d'autres s'y essaient en passant, comme Malherbe ou Théophile de Viau. A l'évidence, il y a pour ce marché un public nombreux, dont les imprimeurs veulent profiter. Or, ce phénomène est nouveau. Bien sûr, des poèmes érotiques ou obscènes, on en écrit, en latin ou en français, depuis des siècles, mais jamais on ne les avait vu regroupés et diffusés de façon aussi systématique. Et cela, comme par hasard, au moment même où le climat que j'évoquais tout à l'heure s'installe en France. Il ne s'agit pas, pour les auteurs, de faire de beaux vers, mais de protéger une liberté menacée, de résister aux intimidations de la censure et au durcissement de la morale. Ces livres blessent le bon goût, certes, si bien que les spécialistes du XVIIe siècle les méprisent ; depuis un siècle personne ne s'en est occupé. Ils ont pourtant une valeur politique et idéologique forte et, dans ce sens, ils méritent d'être lus.

Le thème constant de ces recueils collectifs, c'est l'amour libre et le plaisir du sexe. Le regard est fixé sur les organes de la reproduction, par gros plans et zooms anatomiques. Tout se passe au-dessous de la ceinture et relève de ce qu'il faut bien appeler la pornographie. L'étymologie fait remonter le terme au grec *pornè*, la prostituée. Ce que montre la pornographie, c'est un rapport physique dépourvu de sentiment : le sexe à l'état pur, une jouissance sans états d'âme, qui laisse peu de place aux complications de l'imaginaire. Il est vrai que la satisfaction sexuelle à tout prix, la légitimité des pulsions, l'homme et la femme traités comme des machines désirantes, ce ne sont pas des idées très nouvelles. En France, on a même donné un nom à ce genre : c'est la gauloiserie, qui raconte les plaisirs de l'amour physique tout en s'amusant, comme s'il n'y avait pas de problème.

Si les poèmes se limitaient à cette bonne vieille tradition gauloise, si familière qu'elle n'offensait plus vraiment, ce ne serait pas la peine d'en parler. Mais, en plus de l'effet de masse dont je parlais tout à l'heure, on trouve des textes nettement subversifs, qui abordent des sujets scabreux et débouchent sur l'enfer du sexe, càd des pratiques considérées comme péchés mortels. Il est question, ici et là, du plaisir solitaire, de la sodomie, de l'homosexualité masculine ou féminine – autant de pratiques scandaleuses parce qu'elles détournent le sexe de la création de la vie vers la jouissance et la profanation du mariage. Un pas de plus, dans cette logique de la provocation, et on en arrive à l'avilissement des choses sacrées. Plusieurs poètes associent le sexe et le divin, la luxure et l'Eglise, pour tomber, sans ambiguïté, dans le sacrilège. On s'accouple sur l'autel. On s'approprie les paroles de la prière pour les travestir en litanies scandaleuses. Le sexe contamine tous les gestes, tous les acteurs de la religion, jusqu'à Dieu lui-même et à l'âme, profanée et plongée dans les miasmes de la vie sensuelle. On observe ici que la liberté des moeurs

et la libre pensée, c'ad la critique de la religion, sont solidaires. Le glissement n'est pas étonnant, puisque le choix de la volupté sensuelle est déjà, en soi, un refus opposé à la morale de l'Eglise.

La multiplication des anthologies pornographiques s'arrête aussi brutalement qu'elle avait commencé, autour de 1625. A partir de ce moment-là, la dissidence érotique adoptera des moyens plus conciliants et plus discrets, à quelques exceptions près, dont je n'ai pas le temps de parler. Alors, pourquoi ce changement de ton ?

Il se passe entre 1623 et 1625 un événement qui aura sur la suite une influence décisive. Un poète à la mode, qui avait collaboré aux recueils dont j'ai parlé, Théophile de Viau, est arrêté et, parce qu'on lui attribue, à tort ou à raison, un sonnet particulièrement scandaleux, il est condamné à être brûlé. Il s'échappe, il est repris, on recommence son procès, on le garde pendant deux ans en prison, dans des conditions de détention atroces et, au moment où il est libéré, il meurt, âgé de 36 ans. Le pouvoir, c'ad la collusion de la justice civile et du parti dévot, avait probablement voulu faire un exemple pour arrêter le développement de la liberté de pensée et la dérive des moeurs, et, dans une large mesure, il avait réussi. Le traitement infligé à Théophile entraîne parmi les gens de lettres, et pour longtemps, un traumatisme profond. Il faudra désormais être beaucoup plus prudent. L'érotisme, comme la libre pensée, va adopter différents modes de la dissimulation et de la clandestinité. Donc le parti du masque, la pratique délibérée du double jeu. Faut-il y voir y une faiblesse ? Certainement pas. Dans une situation comme celle que j'ai décrite, la feinte peut être la seule réponse possible - ou la plus raisonnable - à la surveillance des idées et des conduites, la seule manière de ne pas capituler.

Ceux qui ne veulent renoncer ni à la libre pensée, ni à leur place dans la société, doivent donc se fondre dans le décor. Ils font les gestes de la piété, ils se soumettent à l'ordre du trône et de l'autel, tout en gardant, intérieurement, leur liberté. Le couple de Tartuffe et Dom Juan montre à quel point le problème est actuel. "L'hypocrisie est un vice à la mode", dit Dom Juan à Sganarelle, dans la fameuse scène où il justifie la ruse par laquelle il vient de faire croire à son père qu'il a été touché par la Grâce. Affecter la piété, dit-il, c'est "le vrai moyen de faire impunément tout ce que je voudrai". Comme Tartuffe, il se "fait un bouclier du manteau de la religion" et il explique longuement que la duplicité est la seule réplique possible à la surveillance des moeurs, à la police de la foi.

Cette posture est celle qu'adoptent beaucoup d'écrivains parlant d'amour. Sur la pointe des pieds, ils suggèrent l'emportement des passions et l'attrait des corps, ils évoquent le sel du désir et entrouvrent l'espace du rêve, mais sans attenter aux convenances. Ils ne bravent pas les interdits, mais les contournent et déploient de subtils stratagèmes pour éviter les confrontations. Ils ne sont ni prudes ni obscènes, ni agressifs ni dociles, mais trouvent le juste équilibre qui leur permet de dire le plaisir honnêtement, sans se voiler la face, mais sans choquer non plus le bon goût. Ce sont des gens du monde, ils s'adressent à des esprits délicats et veulent être lus par les dames. Pareille prudence est à double tranchant. A force de vouloir épouser le style des bien-séances, les représentations du désir, filtrées et atténuées, risquent de perdre leur force et de succomber à la facilité du badinage. Mais cette discrétion a aussi un côté positif : d'abord parce que la domestication de l'instinct, bien loin d'être un geste négatif, est une des grandes conquêtes de la civilisation, ensuite parce que la dissimulation, la litote sollicitent l'imagination et qu'elles épousent la structure même du désir, qui est alimenté par un manque, une absence. Là réside la supériorité de l'érotisme sur la pornographie : ne pas tout dire, ne pas tout montrer, c'est le meilleur moyen pour attirer l'attention et pour éveiller la convoitise.

Puisqu'il s'agit ici de tromper les défenseurs de l'ordre et de la morale, les stratégies des auteurs sont aussi rusées que diverses - ce qui, pour le lecteur, est évidemment plus stimulant que lorsqu'on lui raconte tout. Je me limiterai à deux solutions. La première est de ne pas publier l'œuvre subversive, mais de la faire circuler clandestinement parmi ses amis. Des auteurs comme Talemant des Réaux, ou Bussy-Rabutin, écrivent leurs mémoires et, parce qu'ils s'attachent surtout à des histoires de coucheries - et qu'en plus, ils parlent de personnages réels, qui ont une réputation à sauvegarder - ils ne montrent leurs récits scandaleux qu'au petit cercle des intimes. Qu'il s'agisse de faire lire des textes audacieux ou simplement de partager ses pensées, les esprits libres du XVIIe siècle se sont souvent organisés en petites académies plus ou moins secrètes. Par définition, les idées qui s'échangeaient dans le cabinet d'un savant, les lettres et les œuvres

manuscrites qui restaient dans un réseau familial ont, pour la plupart disparu. Mais pas toutes. Pour les amateurs de découvertes, il y a encore, dans les fonds de manuscrits des bibliothèques, beaucoup de découvertes à faire – pas seulement dans le registre érotique, d'ailleurs, mais aussi dans le domaine des idées, dans la critique de la doctrine et des pratiques de l'Eglise. Car c'est là, dans l'ombre, que se prépare le matérialisme des Lumières.

La seconde tactique consiste à publier, mais en étant prudent, en enveloppant les ordures (comme disait un théoriciens d'alors, Chapelain). Cette technique du voile, je voudrais l'illustrer à travers les *Contes* de La Fontaine – les *Contes*, c'est un ensemble (à peu près aussi important que les *Fables*) de poèmes narratifs qui racontent des histoires grivoises, qui suggèrent tout sans rien expliciter, qui atténuent la sensualité par la malice et désamorcent l'érotisme par l'humour. Dans les *Contes*, le sexe est partout et nulle part; il est dit entre les lignes, il se donne à deviner: « Un drôle donc caressait Madame Anne / Ils en étaient sur un point, sur un point... / C'est assez dire de ne le dire point ». Si on les réduit à leur intrigue, les récits des *Contes* ne valent ni plus ni moins que le vaste magasin de gauloiserie où puise le poète – des scénarios mille fois repris dans les fabliaux du Moyen âge, dans les recueils de nouvelles de la Renaissance, dans les anthologies dont nous avons parlé, si bien qu'ils étaient parfaitement connus du public. Ca n'est pas l'histoire qui compte, mais la façon de ruser avec les censeurs. La Fontaine le reconnaît: toute l'habileté tient au travail de filtrage, à l'estompage et l'escamotage. Il dispose, pour cela, de plusieurs figures de rhétorique comme l'ellipse (qui ne dit rien), la litote (qui dit un minimum pour signifier un maximum), la prétérition (qui attire l'attention sur une chose en déclarant n'en pas parler), ou encore la réticence (qui interrompt une phrase et laisse entendre ce qui suit). Bref, toutes les figures qui font parler le silence sont mobilisées, mais aussi celles qui disent une chose pour en signifier une autre - la métaphore, l'ironie, l'équivoque -, ou encore celle qui tourne autour de son objet sans le nommer vraiment - la périphrase.

[Cette pratique de l'esquive est constante chez La Fontaine, c'est le fondement de sa poésie, dans les *Fables* aussi bien que dans les *Contes*. La maxime est bien connue : « Il faut laisser dans les plus beaux sujets quelque chose à penser » et, des meilleures histoires, « ne prendre que la fleur ». La convoitise amoureuse ne doit donc pas être seulement celle des personnages des histoires qui cherchent le plaisir du corps, mais celle des lecteurs qui, suspendus à un récit lacunaire, voudraient en savoir plus. La bonne lecture doit être comme l'amour: l'une et l'autre sont des actes de désir, des projections imaginaires. Pour le dire autrement, la lecture selon La Fontaine, en tant qu'elle est curieuse et insatisfaite, relève de l'expérience érotique. La curiosité a même deux objets : que va-t-il se passer ? mais aussi, et surtout : comment va-t-il le dire ? Comment va-t-il contourner les défenses et se jouer des interdits ? Autant que les péripéties des histoires, c'est la finesse de l'auteur qui mobilise l'attention. L'énonciation intéresse davantage que l'énoncé, les contraintes et les malices de la fabrication, c'est la littérature en tant que telle, constituent le vrai sujet des *Contes*.]

La Fontaine aura défié et surmonté deux adversaires. Les moralistes hypocrites, bien sûr, les esprits chagrins que j'évoquais au début. A leur morosité, il répond par la joie, à leur hantise de la faute, il oppose une humanité qui, sans honte, s'abandonne au plaisir. Mais La Fontaine rejette aussi l'autre extrême : la violence, la frénésie brutale et provocante de la pornographie. Autant les anthologies du début du siècle exhibaient le sexe, réduisant l'amant à son instinct animal, autant les *Contes* civilisent le désir et accueillent la volupté dans la cité des hommes.

Tout cela nous paraît très enveloppé, très prudent, mais n'avait pourtant rien d'innocent. Car les prudes et les dévots ne baissent pas la garde ; ils auront même le dernier mot. En 1674, la vente d'une édition augmentée, les *Nouveaux contes*, est interdite: il y a trop de moines et de religieuses qui s'amusent, dans les poèmes, pour que l'Eglise tolère la provocation. La Fontaine, désormais, va ralentir et atténuer sa production. Pour entrer à l'Académie française, il a dû promettre d'être sage. Mais les bien-pensants ne lâchent pas prise. La violence de la répression se manifeste au moment où, deux ans avant sa mort, l'écrivain devra répudier publiquement, devant un prêtre et une députation de l'Académie, son « livre de contes infâme », comme il le dit dans sa confession, « livre abominable » et « pernicieux », ajoute-t-il, dont il demande pardon à Dieu et aux hommes. On devine quelle pression a dû s'exercer pour arracher à La Fontaine ce désaveu : « Je voudrais que cet ouvrage ne fût jamais sorti de ma plume, et qu'il fût en mon pouvoir de le supprimer entièrement. (...) Je suis résolu à passer le reste de mes jours dans les exercices de la

pénitence, (...) et à n'employer le talent de la poésie qu'à la composition d'ouvrages de piété ». Même les ruses de La Fontaine n'auront donc pas suffi à lui épargner l'humiliation de ce reniement. Il pensait s'en tirer par le rire, par le jeu, mais les gardiens de l'ordre moral ne rient pas et ne jouent pas davantage.

Les auteurs dont je vous ai parlé adoptent la poésie. Il me reste, pour finir, à vous dire quelques mots du théâtre qui, après tout, est le genre le plus apprécié du public, au XVIIe siècle. On allait au théâtre comme aujourd'hui au cinéma. Pourquoi ce succès ? Je voudrais avancer une hypothèse.

Le théâtre classique est l'un de ces monuments qui ont contribué à la construction du Grand Siècle. Il est si majestueux, si bien réglé que, pendant des siècles, on l'a offert aux écoliers comme un exemple de dignité et de vérité humaine. Et pourtant, il s'est trouvé, au XVIIe siècle, des critiques qui, horrifiés, l'ont accusé d'immoralité. Le plus intéressant parmi eux est le janséniste Pierre Nicole, dont je voudrais, rapidement, résumer la condamnation. Il s'en prend surtout à la tragédie qui, dit-il, est incompatible avec les exigences de la vie chrétienne. C'est qu'elle donne (par définition) la représentation de passions outrancières – des amours déréglées, des désirs forcenés, la haine, le crime, le mensonge, etc. Et le pire, c'est que ce spectacle de conduites dépravées séduit le public. Il nous présente comme des héros des personnages qui sont en fait des scélérats, il inspire de l'admiration pour des gestes extraordinaires, mais moralement scandaleux. Le spectateur subit une sorte de fascination. Transporté par la magie du théâtre, impressionné par des actions grandioses, il se laisse contaminer par des exemples détestables ; on lui fait trouver beau ce qui est fondamentalement mauvais. Le reproche que Nicole adresse à la tragédie, c'est celui qu'on fait aujourd'hui à la télévision, qui exalte les images de violence et exerce sur des adolescents sans défense une influence dangereuse. Des mécanismes irrationnels sont en jeu, qui excitent en nous les pires instincts. Et cela ne s'applique pas seulement à la violence guerrière, mais aussi à la pulsion sexuelle, que le théâtre risque de réveiller.

L'attaque de Pierre Nicole est radicale, mais elle n'est pas absurde. Elle montre que le théâtre même stylé et policé comme il l'était alors, n'est pas un divertissement innocent. Surtout, elle confirme ce que je disais tout à l'heure sur la fonction de rêve et la libération des désirs refoulés. Corneille, Racine, Molière, sous leurs airs innocents, ont un culot extraordinaire. Ils explorent, justement, tout ce non-dit, cet interdit, que j'évoquais tout à l'heure. Il faut leur rendre leur force, et cela peut être justement, l'une des tâches de la critique littéraire.

Cycle : L'évaluation des systèmes d'enseignement : au-delà de PISA

L'école doit-elle être égalitaire pour être efficace ? Que disent les études internationales ?

Marcel CRAHAY

Professeur à l'Université de Genève en psychologie du développement et apprentissage en situation scolaire

Lundi 3 avril 2006

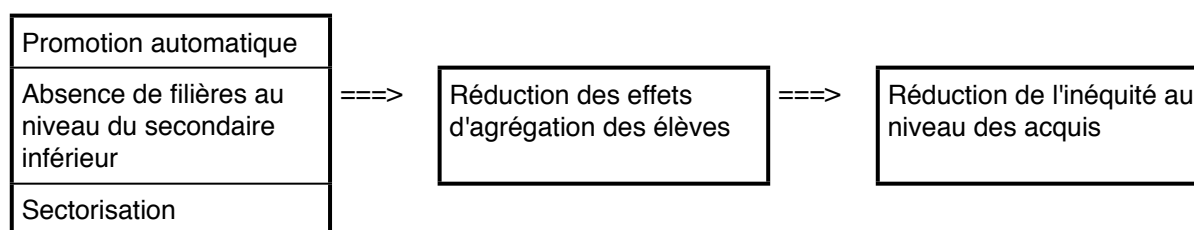
En Suisse (notamment, dans le canton de Genève, en France, en Communauté française de Belgique, les politiques de démocratisation en matière d'éducation ont été conçues autour du concept de différenciation des filières d'enseignement. Or, la revue de la littérature de recherche (Crahay, (2000) laisse penser que ces politiques ont engendré des effets inverses à ceux recherchés. Cet échec incite à formuler une hypothèse concurrente : celle-ci consiste à supposer l'efficacité d'une structuration non-différenciée de l'enseignement. L'analyse comparée des systèmes d'enseignement peut contribuer à mettre cette hypothèse à l'épreuve des faits. A cet égard, les travaux de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA) sont d'un apport appréciable.

Au début des années 60, l'IEA a, en effet, révolutionné le champ de l'éducation comparée en menant des études empiriques sur le fonctionnement des systèmes éducatifs. Le principe de ces comparaisons internationales est simple : pour déterminer quelles modalités d'organisation structurelle sont susceptibles d'engendrer un maximum d'efficacité et d'équité au niveau des acquis, seules des études prenant les systèmes d'enseignement comme objet de recherche peuvent déboucher sur des conclusions fiables. Or, pour établir une comparaison fiable entre des objets différents, il faut disposer d'une référence ou d'un étalon commun. Par conséquent, lorsque l'IEA se donne pour objectif d'étudier les paramètres de l'environnement éducatif propices à l'amélioration des compétences en lecture, en mathématiques ou en sciences d'une population scolaire, elle commence par construire un test qui, accepté par tous les pays participants, peut être considéré comme une référence commune.

Cette épreuve est soumise à un échantillon représentatif d'élèves de chaque pays participant. La difficulté de ce genre d'entreprise est grande. Elle tient en particulier aux problèmes que soulève la construction d'un test international, c'est-à-dire d'un test qui présente une validité de contenu suffisante pour chaque pays participant⁴. La méthodologie de ces *surveys* internationaux s'est améliorée au fil des études et leurs résultats méritent incontestablement d'être pris au sérieux.

4 Des experts de chaque pays collaborent à la construction d'une épreuve qui se trouve en quelque sorte à l'intersection des programmes des différents systèmes d'enseignement qui vont être évalués. Par nature, cette épreuve ne tient pas compte de la spécificité des programmes des différents pays. Son objet est autre : permettre une comparaison fiable sur base des objectifs qui sont considérés comme devant être maîtrisés, à un âge donné, par les élèves de tous les pays participants ou de la grande majorité d'entre eux. Par ailleurs, chaque pays peut ajouter des questions qui lui sont propres afin d'évaluer dans quelle mesure les écoles atteignent certains objectifs qui lui sont particuliers.

Par ailleurs, il est possible de distinguer les systèmes d'enseignement en fonction de leur organisation structurelle. Dans certains pays, tout a été fait pour juguler l'agrégation d'élèves de même origine sociale et de même niveau de compétences. C'est le cas des pays qui ont opté, d'une part, pour la structure unique au sein de laquelle la promotion est automatique et, d'autre part, pour la sectorisation dont l'objectif est de limiter le regroupement par école des élèves de même classe sociale. En examinant les résultats des études IEA à la lumière des caractéristiques structurelles des systèmes d'enseignement, il est possible de progresser dans la mise à l'épreuve de notre hypothèse : en optant pour la suppression du redoublement tout au long de l'école de base et celle des filières au début du secondaire et en limitant le regroupement des élèves grâce à la sectorisation du terrain scolaire, certains systèmes réduisent les effets d'agrégation et, par voie de conséquence, diminuent l'inéquité au niveau du rendement scolaire. Cette hypothèse peut être schématisée comme suit :



Ce schéma indique bien que notre hypothèse générale se décompose en deux sous-hypothèses. Il nous faut d'abord mettre en évidence que l'organisation structurelle caractérisée par la promotion automatique, l'absence de filières et la sectorisation limitent les phénomènes d'agrégation des élèves. Il importe ensuite de montrer que là où l'agrégation des élèves est réduite, les acquis des élèves se caractérisent par un nivellement vers le haut.

Ici, on s'attachera à proposer une première démonstration de cette double hypothèse à partir des résultats de la dernière étude IEA portant sur les compétences en lecture et, plus particulièrement encore sur les résultats correspondant aux étudiants de 14-15 ans (Lafontaine, 1996)⁵. Les raisons de ce double choix s'expliquent aisément. Menée en 1991, cette étude fournit une image récente du fonctionnement des différents systèmes d'enseignement⁶. Par ailleurs, les performances des élèves à 14-15 ans peuvent être considérées comme une mesure de sortie de l'éducation de base dispensée dans les différents pays.

Six pays ayant participé à l'enquête IEA sur les compétences en lecture présentent les trois caractéristiques dont nous supposons qu'elles réduisent l'agrégation des élèves : Danemark, Finlande, Islande, Norvège, l'ex-RDA (nouveaux *Länder*) et Suède. Dans d'autres pays, on laisse jouer un ou plusieurs mécanismes favorisant l'homogénéisation des groupes scolaires : redoublement, orientation dans des filières spécialisées dès le début du secondaire (avant 14 ans), liberté de choix d'écoles par les parents. C'est le cas de quatorze pays ayant participé à l'enquête de l'IEA sur la lecture : l'ex-RFA (anciens *Länder*) Canada (Colombie Britannique), Communauté française de Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce⁷, Hongrie, Italie, Irlande, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Suisse.

Par ailleurs, la sectorisation ne peut avoir son plein effet qu'à deux conditions : d'une part, que la répartition de la population sur l'ensemble du territoire ne soit pas trop marquée par les clivages sociaux; d'autre part, que le réseau d'écoles privées soit de faible densité afin de ne pas interférer avec l'organisation d'ensemble du système. Dans l'état de nos connaissances, il est impossi-

5 On se limite ici aux pays qui relèvent de la culture occidentale. Nous postulons, en effet, que ces pays partagent un substrat culturel largement commun, ce qui accroît le caractère significatif des comparaisons.

6 La passation des tests s'est déroulée en 1991. Les données sont donc récentes, ce qui justifie l'attention que nous leur accordons. Par ailleurs, l'IEA a réalisé, en 1995, une étude portant sur les compétences en mathématiques et en science (TIMSS). Malheureusement, au moment de rédiger cette section, nous ne disposons pas de toutes les données susceptibles de répondre aux questions que nous nous posons.

7 En Grèce (comme au Portugal, depuis peu), le redoublement y est dit limité à des cas exceptionnels. Les faits indiquent que ces restrictions ne sont pas encore passées dans la pratique.

ble de tenir compte de la première de ces conditions. En revanche, il est possible de prendre en considération la seconde : le pourcentage d'écoles privées au sein de chaque système est disponible dans la base de données Eurydice (Eurybase).

Comme le signalent Demeuse & Monseur (1998), il est encore une autre façon de produire de l'homogénéité au sein des classes : les élèves souffrant d'un handicap ou de difficultés scolaires sévères sont envoyés dans un enseignement spécial séparé de la filière ordinaire. On suivra ces auteurs et on intégrera, dans nos analyses, un indicateur supplémentaire : le pourcentage d'élèves envoyés dans l'enseignement spécial. Le tableau 1 présente toutes ces informations.

Tableau 1 : Description des pays ayant participé à l'enquête IEA (1991) sur les compétences en lecture selon cinq paramètres (Eurydice, 2006).

	Promotion automatique	Existence de filières	Carte scolaire	% écoles privées	Enseignement spécial
Allemagne (anciens <i>Länder</i>)	Oui	Non	Oui	n.d.	n.d.
Danemark	Oui	Non	Oui	10,9	0,45
Finlande	Oui	Non	Oui	3,9	1,65
Islande	Oui	Non	Oui	4,0	0,47
Norvège	Oui	Non	Oui	3,7	0,48
Suède	Oui	Non	Oui	1,6	0,06
Irlande	Oui	Oui	Non	1,0	1,01
Nouvelle-Zélande	Oui	Non	Non	n.d.	n.d.
Allemagne (nouveaux <i>Länder</i>)	Non	Oui	Oui	4,5	3,29
Suisse	Non	Oui	Oui	n.d.	n.d.
Canada (BC)	Non	Non	Oui	n.d.	n.d.
Espagne	Non	Non	Oui	29,4	0,45
Etats-Unis	Non	Non	Oui	n.d.	n.d.
France	Non	Non	Oui	20,2	2,63
Grèce	Non	Non	Oui	4,1	0,91
Hongrie	Non	Non	Oui	n.d.	n.d.
Portugal	Non	Non	Oui	9,2	0,39
Italie	Non	Non	Non	6,4	0,18
C. fr. de Belgique	Non	Oui	Non	59,1	3,61
Pays-Bas	Non	Oui	Non	78,2	4,32

Un premier bloc de système se démarque d'emblée; il correspond aux pays du Nord de l'Europe plus les nouveaux *Länder* de l'Allemagne réunifiée et la Grèce. Dans tous ces systèmes, la structure unique s'accompagne d'un faible taux d'enfants envoyés dans l'enseignement spécial (moins de 2 %) et d'un faible pourcentage d'élèves fréquentant l'enseignement privé (moins de 5 % des élèves, sauf au Danemark où il englobe jusqu'à 10,9 % des élèves).

L'Irlande a adopté la promotion automatique, mais conserve des filières au niveau de l'enseignement secondaire et laisse aux parents la liberté de choix de l'école. L'enseignement privé est quasiment inexistant et l'enseignement spécial fréquenté par 1 % des enfants.

Tous les autres pays maintiennent la possibilité de faire redoubler les élèves. Certains combinent cette disposition au libre choix d'écoles et à l'existence de filières. C'est le cas de la Communauté

française de Belgique et des Pays-Bas, deux pays qui se singularisent par un taux d'élèves fréquentant l'enseignement spécial supérieur à ce qui est observé ailleurs. Seule l'Allemagne et, dans une moindre mesure, la France rivalisent avec ces deux pays dans ce domaine. Autre élément caractéristique de la Communauté française de Belgique et des Pays-Bas : l'enseignement privé (subventionné dans les deux pays) y est majoritaire. Six pays ont conservé le redoublement, mais ont opté pour la sectorisation et pour un tronc commun au niveau du secondaire inférieur : Canada (Colombie britannique), Espagne, Etats-Unis, France, Hongrie, Portugal. L'Italie constitue un cas particulier dans la mesure où elle conjugue la pratique du redoublement, l'absence de filière et de carte scolaire.

Pour Demeuse & Monseur (1998), deux cultures pédagogiques opposées apparaissent à l'examen des modalités organisationnelles mises en place au sein des systèmes d'enseignement pour gérer l'hétérogénéité des élèves. D'un côté, les pays au sein desquels la diversité est considérée comme une donnée naturelle défavorable aux performances du système; de l'autre, les pays où l'on regarde cette hétérogénéité comme une richesse dont il convient de tirer parti. Dans le premier cas, on s'attache par divers moyens à réduire cette hétérogénéité au sein des groupes d'apprentissage : redoublement, libre choix des écoles⁸ (et, même parfois, subventionnement de l'enseignement privé, ce qui accroît l'offre d'éducation), existence de filières, enseignement spécialisé. Dans le second cas, on s'efforce de conserver au sein des établissements et des classes une diversité aussi grande que possible d'individus.

L'hypothèse d'un arrière-plan culturel aux pratiques de gestion de l'hétérogénéité pousse Demeuse & Monseur (1998) à considérer que les différents paramètres organisationnels retenus ici sont solidaires. Leurs effets ne seraient pas cumulatifs. Plus justement, ils constitueraient un système au sein duquel s'activeraient des processus de compensation, en particulier lorsque les autorités politiques essaient de modifier un des paramètres. Ainsi, lorsqu'au sein d'un système, on tente d'introduire la promotion automatique, le jeu des autres mécanismes de regroupement homogènes s'amplifierait de manière à maintenir l'homéostasie de l'ensemble. Tout se passerait en quelque sorte comme si, dans certains pays, les acteurs, convaincus de la nécessité de différenciations pédagogiques en fonction des aptitudes individuelles, tentent naturellement à opérer des démarcations entre élèves ou étudiants et, partant, utilisent les marges de liberté laissées par le système éducatif pour agir en fonction de ces démarcations, ce qui produit des phénomènes d'agrégation.

Eu égard au raisonnement développé ci-dessus, on ramènera la diversité des organisations structurelles à deux catégories de systèmes : d'une part, ceux qui ont opté pour la structure unique avec promotion automatique et sectorisation; d'autre part, ceux qui conservent un ou plusieurs mécanismes d'homogénéisation des groupes d'élèves. Les premiers sont supposés juguler la tendance au regroupement au sein des mêmes établissements des élèves de même origine sociale. Techniquement parlant, ils devraient se singulariser par une faible part de variance entre écoles de l'indice d'appartenance socio-économique (CES). Par ailleurs, la promotion automatique s'accompagne toujours de la possibilité de dérogations. Il est important de vérifier dans quelle mesure cette opportunité n'est pas utilisée à une fréquence telle que le système en soit perverti. Le pourcentage d'élèves en retard à 14 ans constitue, à cet égard, un indicateur pertinent. Par ailleurs, une structure non-différenciée d'enseignement doit se traduire par des classes homogènes du point de vue de l'âge des élèves (Demeuse & Monseur, 1998). Ceci se traduit par un faible pourcentage de variance expliquée de l'âge des élèves (exprimé en mois) en fonction du groupe d'apprentissage. A l'inverse, la différenciation institutionnelle doit se traduire par des valeurs élevées de cet indicateur. Le tableau 2 fournit toutes les données nécessaires à l'examen de ces hypothèses spécifiques. A titre complémentaire, on a également tenu compte du taux de rétention à 17 ans (c'est-à-dire du pourcentage d'adolescents qui fréquentent encore l'école à cet âge).

Tableau 2 : Part de variance entre écoles de l'indice CES, pourcentage d'élèves retardés à 14 ans, taux de regroupement par âge des élèves dans les classes et taux de rétention à 17 ans dans quelques

8 En Belgique et aux Pays-Bas, l'enseignement confessionnel échappe globalement à l'autorité de l'Etat, tout en bénéficiant de subventions publiques.

pays ayant participé à l'enquête IEA sur les compétences en lecture (# Grisay, 1996 et (*) Demeuse & Monseur, 1998).

	Part de variance entre écoles de l'indice CES #	Retard à 14 ans (*)	Regroupement par âge (*)	Rétentivité à 17 ans (*)
Allemagne (anciens <i>Länder</i>)	27,7 %	n.d.	n.d.	n.d.
Danemark	15,4 %	6,2	6,6	81
Finlande	9,7 %	5,6	8,3	92
Islande	9,1 %	1,1	6,0	n.d.
Norvège	14,2 %	9,2	7,7	n.d.
Suède	20,3 %	3,3	5,0	95
Irlande	30,7 %	15,7	13,3	57
Nouvelle-Zélande	28,3 %	19,1	22,1	84
Allemagne (nouveaux <i>Länder</i>)	25,8 %	n.d.	n.d.	n.d.
All. (ex RFA)	41,0 %	27,2	17,6	93
Suisse	34,4 %	n.d.	n.d.	n.d.
Canada (BC)	18,6 %	n.d.	n.d.	n.d.
Espagne	27,9 %	29,1	13,2	73
Etats-Unis	25,7 %	n.d.	n.d.	n.d.
France	27,7 %	47,8	27,2	92
Hongrie	35,4 %	n.d.	n.d.	n.d.
Portugal	23,9 %	51,7	19,4	67
Italie	23,8 %	21,6	11,6	n.d.
C. fr. de Belgique	35,2 %	48,9	40,1	100
Pays-Bas	30,3 %	28,4	18,3	91

Dans les pays d'Europe du Nord qui ont opté pour une structure non-différenciée, la part de variance entre écoles de l'indice CES est égale ou inférieure à 20 %, le pourcentage d'élèves de 14 ans victimes d'un retard scolaire est inférieur à 10 % et le pourcentage de variance expliquée de l'âge des élèves (exprimé en mois) en fonction du groupe d'apprentissage est inférieur à 10 %. Dans les autres systèmes (à l'exception de la Colombie britannique au Canada), la part de variance entre écoles de l'indice CES est supérieure à 21 %, le taux de retard à 14 ans supérieur à 10 % et l'indicateur de regroupement par âge est également supérieur à 10 %. Bref, il semble bien que, dans les pays d'Europe du Nord caractérisés par la structure unique, les phénomènes d'agrégation sont maintenus dans des limites raisonnables.

La Grèce et les *Länder* de l'ex-RDA, qui présentent les mêmes caractéristiques organisationnelles, ne peuvent s'enorgueillir de pareils effets quant à l'agrégation des élèves de même origine sociale. Bien plus, en Grèce, le taux d'élèves retardés à 14 ans est supérieur à 15 % et l'indicateur d'homogénéité des classes est égal à 13,3 %. Enfin, le taux de rétentivité à 17 ans est bas, ce qui révèle une situation ségrégative à la fin du cursus obligatoire. Ces éléments laissent penser que le principe de la non-différenciation institutionnelle n'est pas parfaitement implanté dans ces systèmes. Il reste alors à examiner dans quelle mesure les systèmes qui ont réussi à limiter les effets d'agrégation se rapprochent de l'idéal de l'égalité des acquis.

A cette fin, six indicateurs liés au rendement scolaire au niveau du système d'enseignement seront pris en considération :

1. la moyenne générale;
2. la part de variance des résultats attribuables à l'école ou à la classe fréquentée;
3. le pourcentage d'élèves faibles;
4. le score en-dessous duquel se situent 25 % d'élèves les plus faibles (1^e quartile ou 25^e percentile);
5. le score au-dessus duquel se situent 25 % d'élèves les plus forts (3^e quartile ou 75^e percentile);
6. l'écart inter-quartile reflétant l'écart entre le 1^{er} et le 3^e quartile.

Le premier paramètre peut être considéré comme un indicateur d'efficacité globale du système d'enseignement⁹. Le second (coefficient *Rho* ou *indice d'agrégation*¹⁰) permet d'apprécier l'homogénéité des effets de l'enseignement dispensé dans les différentes écoles à l'intérieur d'un pays : plus un système d'enseignement est égalitaire, moins l'appartenance à une école doit déterminer la performance des élèves et, partant, plus la part de variance liée à l'école est faible. Les indicateurs 3 et 4 permettent d'appréhender dans quelle mesure l'organisation de l'enseignement est propice à promouvoir les compétences des élèves faibles, mais aussi celle des élèves forts. Idéalement, un système efficace doit, en outre, (1) produire une proportion aussi basse que possible d'élèves faibles (en l'occurrence, d'élèves ayant obtenu moins de 400 points, un score inférieur de 1 écart-type au moins par rapport à la moyenne internationale), (2) doter ces élèves faibles d'un niveau en lecture aussi élevé que possible (dans le cas présent, la valeur du 1^e quartile doit être aussi élevée que possible) et (3) permettre aux élèves forts d'atteindre un niveau aussi élevé que possible. Le 5^e indicateur donne une information du niveau atteint par les meilleurs élèves : plus le score moyen correspondant aux élèves qui se situent au-dessus du 3^e quartile est élevé, plus le système réussit à produire des lecteurs très compétents. En définitive, un système d'enseignement efficace devrait aboutir à ce que les élèves faibles et forts obtiennent un bon niveau en lecture, ce qui aurait pour conséquence que l'écart entre les uns et les autres soit tenu. C'est ce que permet d'envisager le dernier indicateur. L'écart inter-quartile doit, toutefois, être considéré en conjonction avec les deux indicateurs précédents : la réduction des écarts entre les faibles et les forts peut procéder d'un nivellement par le bas, ce qui n'est pas souhaité.

Eu égard à notre hypothèse générale, on supposera que la part de variance du rendement imputable à l'école est inférieure dans les pays qui ont réussi à contenir les effets d'agrégation par rapport à celle des autres (hypothèse 1). On formulera également l'hypothèse que, par rapport aux pays qui laissent jouer un ou plusieurs mécanismes favorisant l'homogénéisation des groupes d'élèves, ces pays se caractériseront par un pourcentage peu élevé d'élèves faibles (hypothèse 2) et un score moyen correspondant aux étudiants qui se situent dans le 1^e quartile relativement élevé (hypothèse 3). Enfin, nous posons que ces pays peu ségrégatifs n'ont pas une efficacité globale moindre que dans les autres pays, c'est-à-dire que la moyenne générale n'y est pas plus basse qu'ailleurs (hypothèse 4)¹¹. Nous formulons enfin l'hypothèse que les pays qui ont opté pour la structure unique n'engendrent pas d'effet *Robin des Bois*, c'est-à-dire que le niveau de performance moyen correspondant aux étudiants qui se trouvent au-dessus du 3^e quartile n'est pas inférieur à ce qu'il est dans les autres pays (hypothèse 5).

9 Dans le cas présent, il s'agit de scores standardisés. La moyenne a été fixée à 500 et l'écart-type à 100.

10 La disparité entre écoles se mesure par le calcul du coefficient de corrélation intra-classe : ce coefficient peut varier de 0 à 100. Dans un système éducatif où les performances sont très homogènes d'une école à l'autre, l'indice d'agrégation tend vers zéro. A l'inverse, dans un système où les performances des élèves varient grandement d'une école à l'autre, la valeur de l'indice tend vers 100.

L'indice d'agrégation constitue une mesure de la variance entre écoles. Pour rappel, la variance totale d'un paramètre équivaut à la somme de tous les écarts (élevés au carré) entre le score de chaque élève et le score moyen de l'échantillon auquel il appartient. Les 100 % de la variance totale se répartissent dans le cas présent en deux composantes : variance entre écoles et variance entre élèves dans les écoles.

11 De façon précise, notre hypothèse est que les mesures visant à juguler l'agrégation d'élèves de même origine sociale ou de même niveau de compétences n'a pas d'effet négatif sur le rendement moyen du système d'enseignement.

En conjuguant les hypothèses 3 et 5, on en déduit une sixième : dans les pays peu ségrégatifs, l'écart inter-quartile est peu élevé (hypothèse 6). Les données nécessaires à l'examen de ces hypothèses sont présentées dans le tableau 3¹².

Tableau 3 : Indicateurs d'efficacité et d'équité de l'enseignement de la lecture dans quelques pays ayant participé à l'enquête IEA sur les compétences en lecture (* Lafontaine, 1996 et # Grisay, 1996).

	Moyenne générale *	Part de variance imputable à l'école *	% d'élèves faibles #	Moyenne des 25 % les plus faibles #	Moyenne des 25 % les plus forts #	Ecart inter-quartile #
Danemark	500	9 %	14,5 %	477	578	101,4
Finlande	545	3 %	4,7 %	517	605	87,6
Islande	514	8 %	13,1 %	485	592	107,0
Norvège	524	6 %	n.d.	473	563	90,2
Suède	529	8 %	10,6 %	493	600	106,9
Allemagne (anciens Länder)	501	10 %	12,3 %	473	569	95,1
Grèce	482	22 %	16,1 %	467	554	86,5
Irlande	484	48 %	20,6 %	467	569	102,3
Nouvelle-Zélande	528	41 %	15,1 %	485	621	136,0
Allemagne (nouveaux Länder)	498	49 %	16,6 %	470	580	110,0
Suisse	515	48 %	10,7 %	494	592	98,2
Canada (BC)	494	27 %	17,9 %	468	577	109,3
Espagne	456	22 %	25,1 %	451	539	87,4
Etats-Unis	514	42 %	15,5 %	477	603	126,3
France	531	35 %	(5,3 %)	500	591	91,0
Hongrie	499	n.d.	n.d.	488	588	100,2
Portugal	500	27 %	(7,1 %)	485	559	73,4
Italie	488	28 %	16,4 %	467	566	98,9
C. française de Belgique	446	38 %	28,4 %	447	537	89,7
Pays-Bas	486	50 %	17,6 %	472	566	94,2

L'examen des deux premiers indicateurs conduit à deux observations principales :

12 Toute base de données (qu'il s'agisse de résultats d'enquêtes internationales ou de recensements nationaux) souffre encore de nombreuses imperfections techniques, parfois susceptibles de compromettre la comparabilité internationale des indicateurs qui en sont issus. Les données présentées ci-dessus ont fait l'objet de vérifications approfondies et peuvent être considérées comme fiables. Le cas échéant, nous avons fait figurer entre parenthèses les données paraissant insuffisamment sûres ou pour lesquelles des problèmes spécifiques de comparabilité ont été détectés.

- Les pays qui conjuguent la structure unique, la promotion automatique et la sectorisation et qui ont réussi à contenir les phénomènes d'agrégation des élèves de même origine sociale, se caractérisent par une moyenne générale égale ou supérieure à 500 et une part de variance du rendement imputable à l'école inférieure à 10 %.
- Parmi les pays qui se caractérisent par un ou plusieurs mécanisme(s) ségrégatif(s) (redoublement, existence de filières, liberté de choix d'écoles), il arrive que la moyenne générale soit égale ou supérieure à 500 (Suisse, France, Portugal et Etats-Unis). Par contre, la part de variance liée à l'école fréquentée est toujours supérieure à 22 %.

Au total, ces données tendent à montrer que les systèmes d'enseignement qui ont adopté la promotion automatique, un tronc commun jusqu'à 14 ans et la sectorisation sont au moins aussi efficaces que les autres systèmes, tout en se montrant nettement moins inégalitaires. Le cas des *Länder* de l'ex-RDA et surtout celui de la Grèce obligent à la nuance. Dans le premier cas, la moyenne est égale à 500 et la part de variance égale à 10 %; ce qui reste satisfaisant. En revanche, dans le cas de la Grèce, la moyenne générale est inférieure à 500 et la part de variance égale à 22 %; ces valeurs rendent ce pays comparable à l'Espagne et à l'Italie.

Par ailleurs, les disparités de rendement en lecture liées à l'école vont de pair avec l'agrégation des élèves en fonction de leur origine sociale. Autrement dit, les pays qui se singularisent par une faible part de variance entre écoles de l'indice d'appartenance socio-économique (CES) se signalent également par une faible part de variance entre écoles du score au test. La corrélation de rang entre ces deux indicateurs (mesurés à 14 ans) est de 0,76, ce qui indique combien ces deux paramètres sont liés. Ceci suggère que les systèmes d'enseignement qui réussissent à juguler la tendance au regroupement au sein des mêmes établissements des élèves de même origine sociale parviennent également à limiter la part de variance imputable à l'école dans des marges acceptables.

En ce qui concerne le troisième indicateur, à savoir le pourcentage d'élèves faibles, on remarque que, dans les pays d'Europe du Nord (mais aussi en ex-RDA), le taux d'élèves faibles n'excèdent pas 15 %. Parmi les autres pays, seule la Suisse peut s'enorgueillir de faire aussi bien¹³.

Ces systèmes qui réussissent à réduire le pourcentage d'élèves faibles, parviennent-ils à doter les élèves faibles d'un niveau en lecture satisfaisant, sans porter préjudice aux plus forts ? Pour esquisser une réponse à cette question, on examinera simultanément deux indicateurs : la valeur moyenne du premier quart de chaque échantillon et celle du dernier quart. Le tableau 4 permet cet exercice. Trois classes d'intervalles ont été constituées pour le premier indicateur et quatre pour le second. Les pays qui combinent la structure unique, la promotion automatique et la sectorisation sont en italique.

Au vu de la répartition des systèmes d'enseignement dans ce tableau, il est difficile de tirer une conclusion nette. Le profil le plus défavorable est, sans nul doute, celui où la moyenne des élèves faibles est inférieure à 460 et où celle des élèves forts est inférieure à 560. Deux pays sont dans ce cas : la Communauté française de Belgique et l'Espagne, soit deux pays qui acceptent le redoublement. Le Portugal et la Grèce connaissent une situation proche de ces deux pays, celle d'un nivellement vers le bas. Le profil des résultats le plus souhaitable est assurément celui où la moyenne des élèves faibles est supérieure à 490 et où celle des élèves forts est supérieure à 600. Deux pays sont dans ce cas : la Finlande et la Suède, soit deux pays qui ont opté pour la structure unique. Les autres pays qui ont adopté une organisation pédagogique analogue se retrouvent au milieu du tableau avec ceux qui n'ont pas opté pour une structure unique.

Tableau 4 : Performances moyennes des élèves faibles et des élèves forts dans les pays ayant participé à l'enquête IEA sur les performances en lecture.

¹³ En ce qui concerne cet indicateur, les valeurs obtenues pour la France et le Portugal sont sujettes à caution; le risque de sous-estimation est élevé. On ne les prendra donc pas en considération.

Quartile inférieur	Quartile supérieur			
	Inférieur à 560	Entre 560 et 579	Entre 580 et 599	Supérieur à 600
Inférieur à 460	Communauté française de Belgique Espagne			
Entre 460 et 490	Portugal Grèce	Norvège Italie Pays-Bas Allemagne (anciens <i>Länder</i>) Irlande Canada (BC) Danemark	Allemagne (nouveaux <i>Länder</i>) Hongrie Islande	Etats-Unis Nouvelle-Zélande
Supérieur à 490			France Suisse	Finlande Suède

Trois pays se caractérisent par un écart inter-quartile supérieur ou égal à 110 : en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis et en Allemagne (anciens *Länder*), les élèves faibles atteignent un niveau honorable et les meilleurs un très haut niveau, ce qui explique l'importance de l'écart entre ces deux catégories d'individus. A l'autre extrême, six pays se distinguent par un écart inter-quartile inférieur ou égal à 90 : quatre pays qui présentent le profil-type du nivellement par le bas (la Communauté française de Belgique, l'Espagne, le Portugal et la Grèce) plus la Finlande et la Norvège, pays s'approchant de l'idéal du nivellement par le haut. Tous les autres pays enregistrent un écart inter-quartile qui se situe entre 91 et 109.

Il est encore possible de montrer que, partout où il y a apparition de filières en début d'enseignement secondaire, il y a augmentation de la part de variance au test imputable à l'école par rapport à ce qui est observé en fin d'enseignement primaire. Les données présentées dans le tableau 5 sont éclairantes à ce sujet; elles permettent de comparer la part de variance imputable à l'école à 9 et 14 ans, soit avant et après l'apparition des filières dans les pays à elles existant.

L'accroissement de l'inégalité de résultats liée à l'école est manifeste dans les nouveaux *Länder* d'Allemagne (+ 36 %), en Communauté française de Belgique (+ 22 %), en Irlande (+ 32 %), aux Pays-Bas (+ 37 %) et en Suisse (+ 38%). Là où il y a structure unique, on observe un statu quo ou une régression : anciens *Länder* d'Allemagne (- 5 %), Danemark (- 3 %), Finlande (- 5 %), Islande (- 1 %), Norvège (+ 1 %) et Suède (- 1 %). Dans les pays où il y a tronc commun, des tendances opposées s'observent : il y a réduction des effets d'agrégation liés à l'école dans trois pays - Italie (- 5 %), Portugal (- 2 %) et Grèce (- 17 %) - et aggravation de ces effets dans quatre pays - Espagne (+ 4 %), France (+ 21 %), Etats-Unis (+ 23 %) et Nouvelle-Zélande (+ 22 %). Il est probable que, dans ces quatre pays, la mise en place d'un tronc commun est déjouée par les stratégies des acteurs, notamment des parents qui ont sans doute profité de la possibilité de choisir l'école correspondant à leurs aspirations. C'est en tout cas l'explication qu'avance Baillon (1991) dans le cas de la France.

Tableau 5 : Part de variance du score au test de lecture imputable à l'école à deux moments de la scolarité (9 et 14 ans) (Lafontaine, 1996).

	Part de variance imputable à l'école à 9 ans	Part de variance imputable à l'école à 14 ans	Evolution
Allemagne (anciens <i>Länder</i>)	15 %	10 %	- 5 %
Danemark	12 %	9 %	- 3 %
Finlande	8 %	3 %	- 5 %
Islande	9 %	8 %	- 1 %
Norvège	5 %	6 %	+ 1 %
Suède	9 %	8 %	- 1 %
Allemagne (nouveaux <i>Länder</i>)	13 %	49 %	+ 36 %
Canada (BC)	20 %	27 %	+ 7 %
C. française de Belgique	16 %	38 %	+ 22 %
Espagne	18 %	22 %	+ 4 %
Etats-Unis	19 %	42 %	+ 23 %
France	14 %	35 %	+ 21 %
Grèce	35 %	22 %	- 17 %
Hongrie	19 %	-	-
Irlande	16 %	48 %	+ 32 %
Italie	33 %	28 %	- 5 %
Nouvelle-Zélande	19 %	41 %	+ 22 %
Pays-Bas	13 %	50 %	+ 37 %
Portugal	29 %	27 %	- 2 %
Suisse	10 %	48 %	+ 38 %
Moyenne	16,5 %	27 %	+ 9,5 %

Il serait abusif de conférer à l'analyse qui précède le statut de démonstration. Toutefois, il convient de remarquer que les tendances observées ici confortent globalement les hypothèses formulées tout au long de ce chapitre : la suppression des filières en début d'enseignement secondaire par la création d'une structure unique, l'abolition du redoublement et la limitation du choix d'école par la sectorisation constituent des modalités d'organisation du système d'enseignement susceptibles de réduire les inégalités au sein du système sans affecter négativement son efficacité d'ensemble, ni porter préjudice aux meilleurs. La combinaison des trois paramètres est-elle nécessaire ? Il semble que oui. Le cas de la Nouvelle-Zélande atteste du caractère préjudiciable de la liberté de choix d'école. Les cas de l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, le Portugal et les Etats-Unis qui conjuguent tronc commun et sectorisation mais ont conservé la pratique du redoublement, laissent deviner le caractère préjudiciable de ce dernier paramètre. La combinaison des trois paramètres est-elle suffisante ? Il semble que non. Le cas des anciens *Länder* d'Allemagne et, plus encore, celui de la Grèce indique que d'autres paramètres interviennent également.

La productivité des systèmes égalitaires est attestée par les résultats d'une autre étude internationale. L'enquête IALS (International Adult Literacy Survey) est la toute première étude internationale qui ait pris pour objet une des dimensions fondamentales du *capital humain* : les compétences en lecture de la population adulte. Un autre aspect novateur de cette enquête tient à l'instrument de mesure mis au point. Celui-ci permet de simuler un large éventail de situations fréquemment rencontrées au travail ou dans la vie de tous les jours et d'estimer la proportion d'adultes âgés entre 16 et 65 ans qui disposent des capacités de lecture ou de maniement de données numériques suffisantes pour y faire face.

Parmi le fourmillement de résultats produits par IALS, on retiendra ceux qui concernent les tranches d'âge les plus jeunes. Ce sont elles qui reflètent le mieux les efforts récents consentis par le système éducatif. Trois tranches d'âge ont été retenues : de 16 à 20, de 21 à 25 et de 26 à 30. A titre indicatif, nous présenterons également les résultats de la population totale.

Les scores au test se distribuent sur une échelle allant de 0 à 500. Cinq niveaux de performance ont été définis de façon empirique. Chaque niveau traduit une transformation qualitative des stratégies de lecture nécessaire pour réussir un éventail de situations-problèmes. Le passage du niveau 2 à 3 est particulièrement significatif; il traduit l'accession à un niveau de lecture réellement fonctionnel eu égard aux exigences de nos sociétés industrialisées.

Actuellement, les résultats sont disponibles pour sept pays : le Canada (Colombie Britannique), l'Allemagne (ex-RFA), les Pays-Bas, la Suisse, les Etats-Unis, la Pologne et la Suède. Les caractéristiques de ces systèmes ont été décrites ci-dessus (à l'exception de la Pologne qui nous étant mal connu n'est pas considérée par la suite). On trouvera dans le tableau 6 la répartition en pourcentage des individus des différentes tranches d'âge (ainsi que celle de la population totale) en fonction des cinq niveaux et ceci pour les sept pays. On y trouvera également (dernière colonne) la moyenne propre à chaque tranche d'âge. En ce qui concerne la Suisse, on a distingué les cantons alémaniques des cantons romands.

Tableau 6 : Proportion d'individus relevant des différents niveaux de compétences en lecture dans les différents niveaux ayant participé à l'étude IALS et moyenne par tranches d'âge (Grisay, 1996).

	Tranches d'âges	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Moyenne
Canada	De 16 à 20	6.3	25.7	33.7	34.3	298.1
	De 21 à 25	14.9	18.5	39.3	27.4	289.7
	De 26 à 30	14.5	24.5	29.1	31.9	291.6
	Population totale	18.2	24.7	32.1	25.1	279.3
Allemagne	De 16 à 20	4.5	29.7	50.0	15.8	292.5
	De 21 à 25	5.7	28.4	38.0	27.9	295.1
	De 26 à 30	4.9	31.5	34.6	29.1	295.8
	Population totale	9.0	32.7	39.5	18.9	285.1
Pays-Bas	De 16 à 20	6.1	20.0	48.5	25.4	298.1
	De 21 à 25	6.0	14.8	52.7	26.5	301.8
	De 26 à 30	6.1	17.1	45.7	31.2	300.1
	Population totale	10.1	25.7	44.2	20.0	286.9
Suisse romande	De 16 à 20	-	24.7	44.8	20.5	284.5
	De 21 à 25	8.0	25.0	38.1	28.9	295.0
	De 26 à 30	11.5	17.7	47.4	23.5	289.8
	Population totale	16.2	28.8	38.9	16.0	274.1
Suisse alémanique	De 16 à 20	-	31.3	30.7	29.5	291.1
	De 21 à 25	6.4	22.9	46.0	24.7	296.2
	De 26 à 30	16.9	22.0	38.8	22.3	281.2
	Population totale	18.1	29.1	36.7	16.1	269.7
Etats-Unis	De 16 à 20	27.2	29.4	29.9	13.5	258.0
	De 21 à 25	22.3	32.2	27.0	18.5	267.1
	De 26 à 30	21.5	26.2	32.5	19.7	269.6
	Population totale	23.7	25.9	31.4	19.0	267.9
Suède	De 16 à 20	-	17.1	47.0	34.5	312.4
	De 21 à 25	4.6	16.2	33.1	46.1	316.2
	De 26 à 30	4.1	10.3	35.9	49.7	321.4
	Population totale	6.2	18.9	39.4	35.5	305.6

D'une manière générale, les trois tranches d'âge retenues se caractérisent par de meilleures performances que la population totale; l'examen des moyennes est éclairant à cet égard. Ceci peut

être interprété comme l'effet de la massification de l'enseignement observée dans tous les pays : les jeunes sont plus performants en matière de lecture que leurs aînés. Un pays fait exception : les Etats-Unis.

Les résultats obtenus par les sujets suédois à cette enquête sont impressionnants. Plus de 80 % des jeunes entre 16 et 20 ans ont des performances en lecture qui correspondent aux niveaux 3 et 4. Il en va de même pour 79,2 % des jeunes entre 21 et 25, et pour 85,6 % de ceux âgés de 26 à 30 ans. Aucun autre pays ne présente un profil de résultats aussi positif. Manifestement, l'importante démocratisation de l'enseignement réalisée dans ce pays n'a pas engendré un nivellement vers le bas des compétences en lecture.

Bibliographie

- Baillon, R. (1991), *La bonne école. Évaluation et choix du collège et du lycée*. Paris, Hatier.
- Crahay, M. (2000). *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis* (Collection Pédagogies en développement). Bruxelles : De Boeck.
- Demeuse, M. & Monseur, C. (1998), Pour accroître l'efficacité des systèmes d'enseignement. Recherche des facteurs d'efficacité. Etude comparative des dispositifs de pilotage. Projet Socrates III.3.1. Bruxelles, Commission de l'Union européenne, D.G. XXII.
- Grisay, A. (1996).
- Eurydice-Eurybase (2006), *Dossiers descriptifs des systèmes éducatifs nationaux*. Site Internet Eurydice.
- Lafontaine, D. (1996), *Performances en lecture et contexte éducatif . Enquête internationale menée auprès d'élèves de 9 et 14 ans*, Bruxelles, De Boeck.

Cycle : L'évaluation des systèmes d'enseignement : au-delà de PISA

A la rencontre de la diversité étudiante. Profils d'étudiants à l'Université de Genève.

Jean-François Stassen
Observatoire de la vie étudiante
Université de Genève

Lundi 24 avril 2006

L'Observatoire de la vie étudiante de l'Université de Genève a été mis en place par le Rectorat dans le courant de l'année 2005. Le but recherché dans cette mise en place est de procurer à l'Université des outils scientifiques de connaissance de sa population étudiante. En effet, afin d'élaborer, de conduire, d'évaluer, d'ajuster des politiques destinées à son public privilégié, il importe que l'Université de Genève soit informée des besoins, des attentes, des conditions d'existence, des représentations, du vécu, des réussites et des difficultés qui caractérisent la vie de ses étudiants. Il en ressort que l'Observatoire poursuit un double objectif, de connaissance d'abord, de soutien à la décision ensuite, ces deux missions étant intimement liées.

Etudiants 2004, la recherche dont sont tirés les résultats présentés ici, s'attache à la population des étudiants qui, à l'hiver 2003-2004, étaient proches de la fin de leurs études de base à l'Université de Genève. L'analyse et la valorisation de cette enquête est, en fait, la première tâche qui est revenue à l'Observatoire de la vie étudiante.¹⁴ Un rapport a été consacré à l'analyse des données¹⁵ et c'est à la mise en articulation des résultats qu'on trouve dans ce rapport que la présente contribution est consacrée.

Nous allons donc tenter d'en savoir plus sur les étudiants arrivant près de la fin de leurs études à l'Université de Genève en 2004.

Une des questions qu'on nous a souvent posées à propos de notre enquête était "Quel portrait dresseriez-vous de l'étudiant 2004 ?" Autant vous le dire tout de suite, nous considérons que cette interrogation n'est pas la bonne. En effet, tout au long de notre travail, nous avons vu que ce portrait-robot est impossible à tracer. On devrait plus opportunément parler des multiples figures de l'étudiant en 2004, car ce qui caractérise la population de notre enquête est bien la diversité. Celle-ci se décline le long de quelques axes qui sont autant dimensions de l'existence de nos étudiants. Et c'est à la rencontre de cette diversité que nous allons embarquer dans cet article. Vous allez le constater, cela ne nous conduira pas à un relativisme échevelé. Au contraire, quelques grandes tendances émergent, dessinant un nombre fini de figures, même si la liste de portraits que nous proposerons en fin d'article ne se voudra pas nécessairement exhaustive.

14 Aujourd'hui, les tâches empiriques de l'Observatoire sont principalement dirigées vers la réalisation d'une enquête longitudinale annuelle auprès d'un échantillon représentatif de la population étudiante de l'Université de Genève. Nous en sommes au stade de la deuxième interrogation. Les données d'Etudiants 2006 sont donc aujourd'hui disponibles alors que celles d'Etudiants 2007 sont en cours de récolte.

15 Rapport dont un résumé est disponible en version papier [Stassen J.-F., Atzamba H., Joos N. et Rinaldi J.-M., Etudiants 2004. Résumé, Genève, Université de Genève] ainsi que sur la Toile, sur le site Internet de l'Observatoire [http://www.unige.ch/rectorat/observatoire/pdf/Etudiants_2004_complet.pdf].

Vous retrouverez en grande partie dans le passage en revue de ces dimensions les différents chapitres de notre rapport (que je vous invite à aller consulter pour plus d'informations)¹⁶.

Présentation de l'enquête

Sélectionner une population d'étudiants proches de la fin des études de base n'est pas nécessairement chose aisée. C'est en tout cas une population dans laquelle on entre à partir de critères différenciés selon les facultés. Le critère d'entrée dans cette population peut en effet varier fortement. La fin des études sera atteinte pour certains après trois ou quatre ans de parcours universitaire alors que, pour d'autres, elle le sera après six années voire même plus. Ces distorsions sont dues aux longueurs différentes des études possibles à l'Université, mais également aux redoublements éventuels, aux pauses –voulues ou non- qui ont brisé la normalité du parcours académique, à la diversification des diplômes qu'on peut vouloir obtenir, à la période quasi de latence dans laquelle se trouvent certains étudiants en butte avec la problématique rédaction d'un mémoire de fin d'études. Le nombre d'années passées à l'Université ne pouvait donc pas être retenu comme critère opérationnel. Une autre façon de sélectionner les étudiants entrant dans notre population aurait pu être de ne choisir que ceux qui se trouvent dans leur dernière année d'études. Mais, quoique ce critère fût très simple à formuler, il s'avère extrêmement difficile à appliquer de manière automatique, entre autres raisons parce que toutes les facultés n'ont pas nécessairement la possibilité de fournir ce renseignement. Il nous est donc apparu très rapidement que nous ne pouvions pas appliquer le même critère à toutes les facultés. Nous avons dès lors choisi des entrées différentes dans notre population selon les facultés.¹⁷ Cela a une double conséquence : d'une part, nous sommes arrivés à une population la plus proche possible de celle qui constituait notre univers-cible même si certains étudiants ont été interrogés un peu tôt dans leur parcours; d'autre part, cette population est très diverse, même et surtout en ce qui concerne son passé à l'Université de Genève. Les répondants de notre enquête sont donc parfois très jeunes, parfois beaucoup plus âgés; parfois à l'Université depuis des années, parfois à la fin d'un passage-éclair; parfois au bout d'un parcours laborieux, parfois sur le chemin normalisé de la réussite académique; parfois tout près de l'obtention de leur diplôme, parfois encore relativement loin de l'avoir en poche; parfois encore engagés dans une foule de cours et de séminaires, parfois "simplement en lutte" avec l'écriture de leur mémoire... Mais ils sont en vue de la fin de ce parcours (en tout cas d'une phase circonscrite de celui-ci) et sont en mesure de jeter un regard à la fois sur leur expérience à l'Université de Genève et sur ce qui se passera pour eux au moment où ils la quitteront.

L'ensemble des 2740 étudiants qui correspondaient aux critères d'entrée dans la population ont reçu un questionnaire, que 1696 d'entre eux nous ont renvoyé complété, soit un taux de réponse de 62 %, qui atteignait nos prévisions les plus optimistes. Ce bon taux de réponse nous permet d'obtenir une bonne représentativité de notre population-cible, selon les variables dont nous disposons : faculté d'appartenance, genre, classe d'âge, origine géographique et lieu de scolarisation secondaire.¹⁸

Un résultat marquant de notre précédente enquête¹⁹ semblait poindre de nombre de nos observations. Les étudiants, loin d'avoir une vie ramassée sur leur réalité estudiantine, sont en fait insérés dans une diversité de réseaux qui leur permettent de développer des identités multiples. Nous avons largement dépassé l'image de l'étudiant exclusivement voué à la recherche de l'excellence académique, à la seule quête d'un diplôme ou encore à son intégration proprement universitaire. La vie de nos étudiants est donc structurée par un ensemble de réalités qui dépassent,

16 Ibidem

17 Là où le système des crédits était déjà en place, nous avons sélectionné tous les étudiants ayant obtenu 75% de ces crédits. Là où ce système n'est pas encore en place, nous avons dû, en consultant chacune des facultés de l'Université, établir au cas par cas les critères nous permettant d'établir qu'un(e) étudiant(e) fait partie de notre population. Les listes d'étudiants nous furent fournies par chacune des facultés.

18 Pour plus de détails concernant cette représentativité, consultez notre rapport [Stassen et al (2005)., op. cit.]

19 Atzamba H. et Petroff C. (2003), Etudiants 2001, Genève, Université de Genève, Département de sociologie – Rectorat [http://www.unige.ch/rectorat/observatoire/pdf/etudiants2001_complet.pdf]

parfois largement, le cadre de l'Université. Ceci peut apparaître comme une évidence. Ce n'est pourtant pas si simple. Nous nous sommes rendus compte que les questions qui avaient été formulées dans le questionnaire "Etudiants 2001" l'avaient en fait été avec le sous-entendu implicite que la vie sondée des étudiants était une vie dont le centre incontesté était l'Université. Subrepticement, la vie des étudiants était devenue dans nos esprits la vie estudiantine. Lors du "dépouillement" des données, il était apparu très clairement que les réponses à certaines questions occultaient un pan non négligeable de la vie significative des étudiants interrogés, précisément celui qui était tourné vers l'extérieur de l'Université. Sans que cette intégration dans le monde social devienne l'objet principal de l'enquête "Etudiants 2004", nous avons essayé de lui rendre la place qui est la sienne, c'est-à-dire une facette de l'existence des étudiants sans laquelle il est très difficile de comprendre totalement leur vie à l'Université.

C'est ainsi que nous disposons ici de données aussi diverses que celles qui concernent la vision de l'université, le vécu de l'université, la vie quotidienne, les réalités matérielles, l'activité rémunérée éventuelle, le logement, les réseaux de relations, les activités de loisirs, la participation associative, l'évaluation de la filière d'études et de l'Université en tant qu'institution, la santé physique et mentale, les projets universitaires et professionnels, la vision de la future intégration sur le marché de l'emploi, la formation antérieure ainsi que des données sociodémographiques "lourdes" (genre, âge, origine socioculturelle). C'est la diversité même de ces informations, reflétant celle des sphères d'activité de nos étudiants, qui va également nous permettre de constater que la population étudiante est très hétérogène, non seulement dans sa composition sociologique mais aussi dans ses représentations et ses comportements vis-à-vis des études universitaires.

Rapport à l'Université

Commençons par le rapport à l'Université. Celui-ci a été étudié directement sous l'angle de deux de ses dimensions : la première concerne les représentations, la seconde les pratiques.

Vision de l'université

Pour aborder la première dimension, celle de la vision de l'université, nous disposons de trois séries d'indicateurs : ce qui a décidé le répondant à choisir l'université quand il a entamé ses études; ce qu'il souhaitait trouver dans sa filière à ce moment-là; ce qu'il considérerait au moment de l'interview comme devant être les fonctions de l'Université.

Si on s'intéresse aux déterminants de l'orientation universitaire, on obtient le classement des motivations suivant, dans lequel on voit que deux motifs se dégagent nettement : l'intérêt pour le domaine choisi et le fait que le choix de l'université apparaît comme la suite logique du cursus scolaire, à savoir d'une part un motif très téléologique et d'autre part une raison que nous qualifierons plus de "par défaut". Les motifs professionnels sont groupés juste derrière et, cumulés, occupent une place presque aussi importante que les deux premiers. Remarquons également que les items qui valorisent symboliquement l'université ("pour réaliser un rêve" et "parce que l'université apparaît comme un monde fascinant") sont loin d'occuper une position négligeable (avec respectivement 21 % et 14 % des répondants qui les ont désignés). Les motivations externes (liées à la famille ou aux groupes d'amis) semblent par contre plus nettement cantonnées à la marge.

Tableau 1 : Pourcentage d'étudiants qui ont cité chacun des motifs de l'orientation d'études

Par intérêt pour le domaine choisi	65 %
Par suite logique du cursus scolaire	61 %
Par choix professionnel	39 %
Pour élargir l'éventail des choix	37 %
Pour disposer de nombreux débouchés	33 %
Pour accéder à des professions bien rémunérées	23 %
Pour réaliser un rêve	21 %
Pour la vie estudiantine	15 %
Parce que l'université apparaît comme un monde fascinant	14 %
Pour jouir d'avantages liés à la vie estudiantine	11 %
Pour accéder à des professions de grand prestige	10 %
Parce que ne savait pas quoi faire d'autre	10 %
A été poussé par la famille	7 %
Pour remettre à plus tard certaines échéances	7 %
En raison d'une tradition familiale	6 %
Parce que des amis ont aussi entrepris des études universitaires	6 %
Pour bénéficier du statut d'étudiant	4 %
Ne se l'explique pas bien	3 %

Sources : Etudiants 2004 – NB : Chaque répondant pouvait cocher autant de motivations qu'il considérerait comme bonnes. C'est ainsi que, cumulées, ces proportions dépassent largement les 100 %.

A la lecture de ce classement, nous ne savons pas comment s'articulent les différentes réponses à cette question. On peut associer ou opposer la motivation par intérêt et celle par choix professionnel. On peut combiner choix par tradition familiale et intérêt ou choix professionnel. Nous avons donc essayé de voir quelles étaient les logiques d'articulations entre ces différents items. A la suite d'une analyse classificatoire²⁰, nous avons dégagé la typologie comportant les quatre types suivants : les motivations "par intérêt" (44% de notre population), "par attrait pour la condition étudiante" (12%), "par défaut" (27%) et "par ambition" (17%).

Les étudiants "**par ambition**" sont ceux qui choisissent le plus leur orientation d'études par anticipation professionnelle. Ils sont également les plus nombreux à rechercher des débouchés socialement et/ou financièrement valorisés. Ceux qui choisissent l'université "**par attrait pour la condition étudiante**" ont un projet professionnel peu défini, sont à la recherche du statut d'étudiant et voient plus souvent leur choix orienté par l'idée de la vie universitaire. Les motivations "**par défaut**" sont caractérisées par des raisons vagues au choix de l'université et par une faible prise en considération des débouchés. Ceux qui restent, ceux qui choisissent l'université "**par intérêt**" sont les plus nombreux. Il faut préciser immédiatement que le choix de cette étiquette ne signifie pas que les autres étudiants ne sont pas motivés par l'intérêt. Au contraire, presque tous les étudiants interrogés ont répondu qu'ils avaient choisi leur filière par intérêt pour leur domaine.²¹ Par contre, chez ceux que nous avons appelé les "étudiants par intérêt", ce dernier est nettement prédominant, quasi hégémonique, alors que dans les trois autres catégories, d'autres types de motivations le côtoient.

Tableau 2 : Pourcentage d'étudiants ayant cité "l'étude de ce qui intéresse" comme motivation du choix de la filière selon le type de motivation de l'orientation universitaire.

Intéressé	100 %
Par attrait de la condition étudiante	100 %
Par défaut	95 %
Par ambition	98 %

Source : *Etudiants 2004*

Cette typologie connaît des répartitions différentes si elle est éclairée par la variable de l'appartenance facultaire²². Les graphiques suivants nous permettent de voir comment se répartissent les étudiants de chacune de nos catégories selon leur faculté d'appartenance.

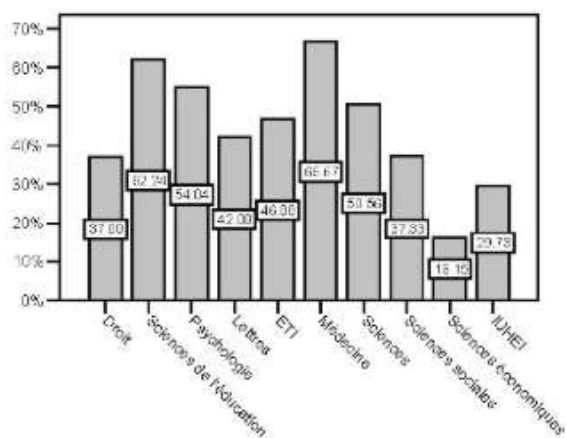
20 Nous avons réalisé une analyse par clusters. De plus amples explications concernant la création de cette typologie se trouvent dans notre rapport. [Stassen et al (2005)., op. cit.]

21 Pour toutes les catégories de motivations que nous venons de dégager, les étudiants ont répondu à plus de 95% que l'étude de ce qui les intéresse est une motivation de leur choix de filière.

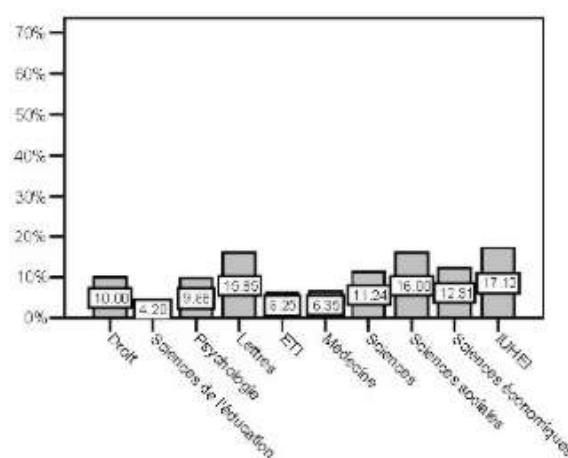
22 Il est à noter que cette variable intègre l'ETI et HEI (Ecole de Traduction et d'Interprétariat et Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales), qui ne sont pas à proprement des facultés. D'autre part, la FAPSE est, dans cette variable, divisée en deux sections (Sciences de l'éducation et Psychologie), ce qui est aussi le cas des SES (Sciences économiques et Sciences sociales). Certaines appartenances facultaires ont été retirées de ces traitements, les effectifs étant trop faibles : théologie (4 répondants), Institut d'Architecture (23) et "autres facultés" (25). Dans le reste du présent document, chaque fois que l'appartenance facultaire sera concernée, il s'agira de la même variable que celle décrite ici.

Graphiques 1 : Pourcentage d'étudiants par faculté selon le type de motivation de l'orientation universitaire

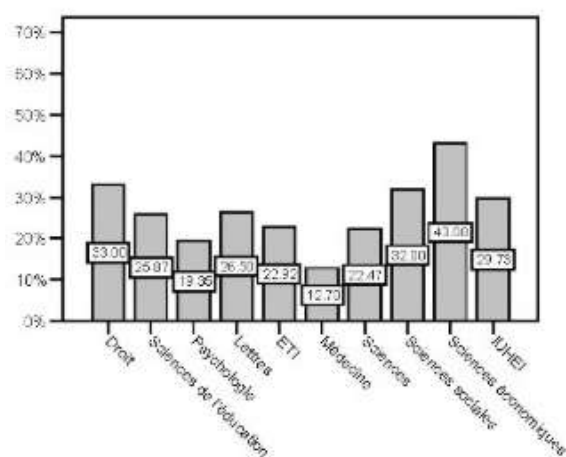
1.a) Par intérêt



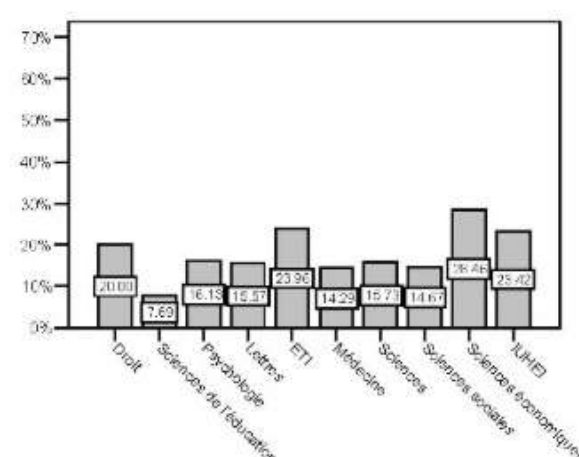
1.b) Par attrait pour la condition étudiante



1.c) Par défaut



1.d) Par ambition



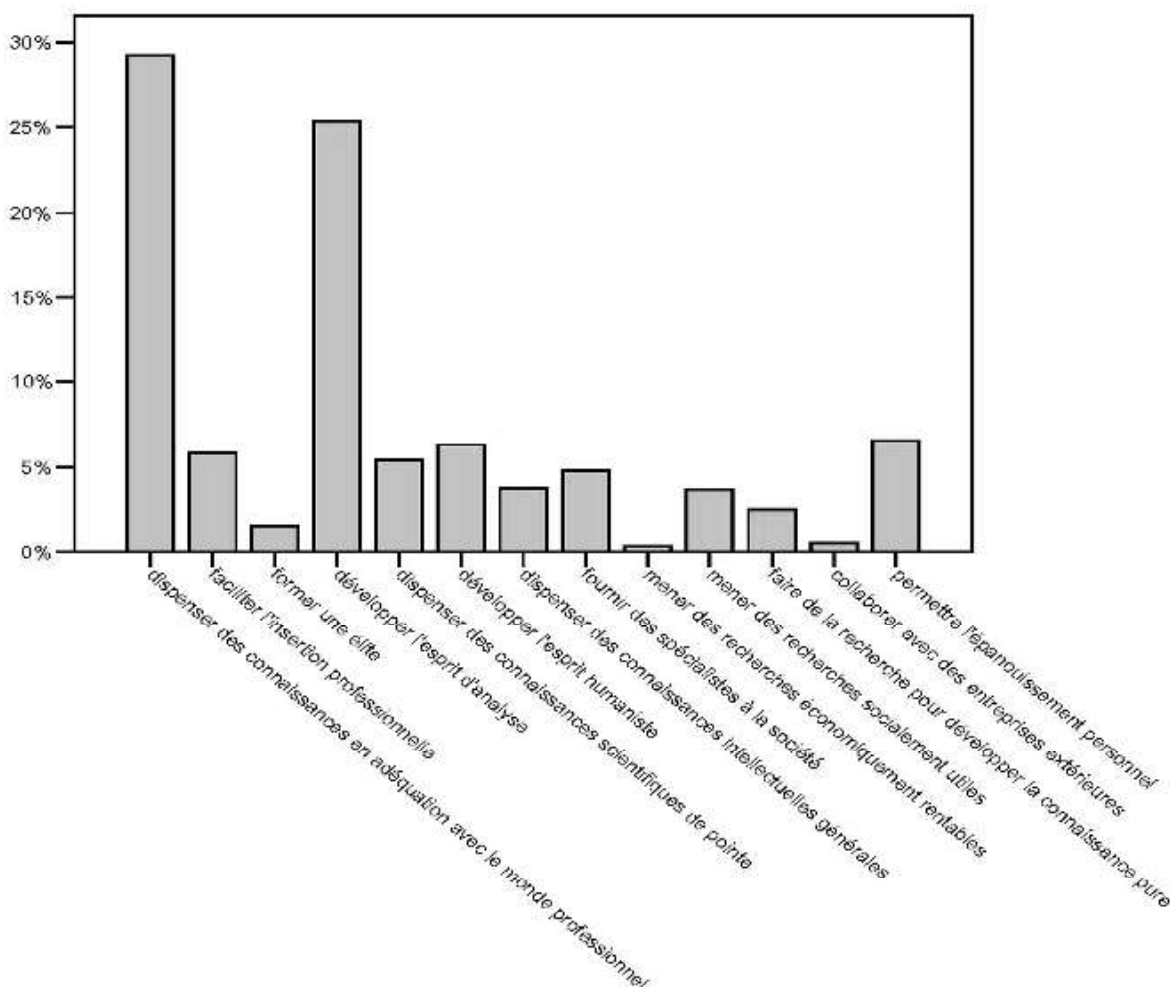
Les plus "intéressés" sont les étudiants de Médecine et de FAPSE. Les deux filières qui se démarquent avec les deux plus fortes proportions d'étudiants "par intérêt" (Médecine et Sciences de l'éducation) sont aussi deux filières très professionnalisantes, en particulier parce qu'elles s'appuient sur deux grandes vocations traditionnelles (le médecin et l'instituteur). Les trois facultés où on retrouve les moins grandes proportions d'étudiants "par intérêt" (le Droit, les Hautes Etudes Internationales, les Sciences Economiques et Sociales) sont aussi celles dans lesquelles les étudiants ont le plus souvent choisi l'université et leur filière "par défaut". C'est en Médecine et, dans une moindre mesure, en Psychologie qu'on trouve le moins ces étudiants. En Lettres, en HEI et en SES, on trouve les plus grandes proportions d'étudiants ayant choisi l'université "par attrait de la condition étudiante". C'est en Ecole de Traduction d'Interprétariat, en Sciences économiques, en HEI et en Droit qu'on retrouve les plus grandes proportions d'étudiants "par ambition".

Encadré : Quelles fonctions pour l'Université ?

Le rapport à l'université, dans sa dimension des représentations, a aussi été abordé par l'intermédiaire de la question des fonctions que les étudiants considéraient que l'Université doit remplir, question qui n'est pas entrée dans la détermination de la variable typologique des motivations à l'orientation universitaire. Il vaut sans doute la peine d'en dire malgré tout ici un petit mot.

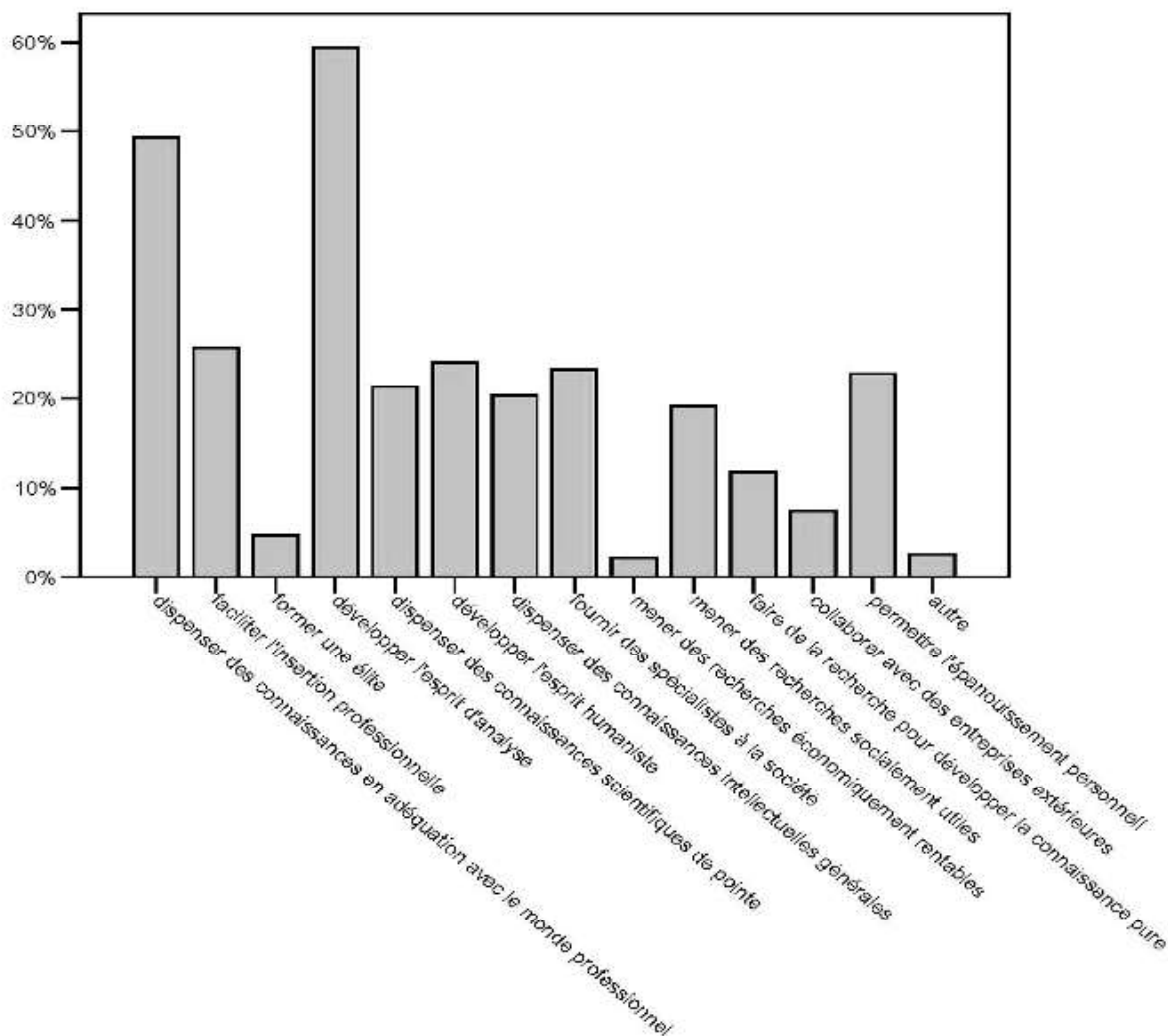
Afin d'éviter que toutes ces fonctions soient plébiscitées, indiquant qu'il existe un consensus sur ce que l'université doit faire,²³ il a été demandé aux étudiants de sélectionner les trois fonctions les plus importantes de l'université, selon eux. Voici les résultats que nous avons obtenus.

Graphique 2 : Pourcentage d'étudiants qui ont cité la fonction de l'Université comme la plus importante



23 Cela avait été constaté à l'occasion de la recherche Etudiants 2001. [Atzamba H. et Petroff C. (2003), op. cit.] On considère globalement qu'il est bon que l'Université dispense des connaissances, développe l'esprit critique, facilite l'insertion, s'intègre dans le monde extérieur... Le questionnaire de l'enquête "Etudiants 2004" était formulé de façon à ce que les répondants hiérarchisent les fonctions que l'Université peut et doit remplir, en indiquant dans l'ordre les trois missions qu'ils considèrent comme les plus importantes de l'université.

Graphique 3 : Pourcentage d'étudiants qui ont cité la fonction de l'Université parmi les trois plus importantes



On voit ainsi se constituer trois grands groupes de fonctions selon qu'elles ont été ou non plébiscitées par nos répondants. Selon ce classement, la formation (personnelle et professionnelle) occupe le haut du pavé parmi les rôles que l'université aurait à jouer. L'utilité sociale et le soutien individuel à l'étudiant y sont appréciés mais sont considérés comme moins fondamentaux. La recherche apparaît plutôt délaissée, la seule exception étant pour la recherche socialement utile. La rentabilité économique est encore bien plus nettement rejetée comme mission importante de l'université. C'est ce que nous confirme le tableau synthétique suivant.

Les fonctions de l'université selon l'importance que leur accordent les étudiants

Les incontournables : (entre 25 et 30% à la première place – entre 50 et 60% à une des trois premières places)

- dispenser des connaissances en adéquation avec le monde professionnel
- développer l'esprit d'analyse

Les utiles : (aux alentours de 5% à la première place – aux alentours de 20% à une des trois premières places)

- faciliter l'insertion professionnelle
- dispenser des connaissances scientifiques de pointe
- développer l'esprit humaniste
- dispenser des connaissances intellectuelles générales
- fournir des spécialistes à la société
- mener des recherches socialement utiles
- permettre l'épanouissement personnel

Entre les utiles et les "rejetées" :

- faire de la recherche pour développer la connaissance pure

Les "rejetées" : (sous les 2% à la première place – sous les 5% à une des trois premières places)

- former une élite
- mener des recherches économiquement rentables
- collaborer avec des entreprises extérieures

Vécu à l'université

Mais le rapport à l'université a aussi été abordé par l'intermédiaire des pratiques et des comportements. Nos indicateurs de cette dimension touchent principalement quatre thèmes en explorant prioritairement la façon dont nos répondants utilisent leur temps :

- la priorité accordée aux études,
- la gestion des différents temps sociaux (en particulier emploi et études),
- les activités sociales,
- l'implication dans la vie universitaire.

De la même manière que pour les motivations, articulées en quatre types de configurations de variables précisées ci-dessus, nous avons opéré une analyse classificatoire qui nous a permis de dégager quatre grands profils de gestion du temps des étudiants de l'Université de Genève.²⁴ Nous avons ainsi obtenu quatre types d'occupation du temps étudiant : les "investis" (17%), les "polyvalents" (22%), les "inactifs" (20%) et les "concernés" (41%).

Le tableau synthétique suivant nous permet de voir quelles sont les caractéristiques de ces différents types d'étudiants en fonction de leur engagement en temps dans les activités universitaires, professionnelles et sociales (qu'elles soient familiales, de loisirs ou associatives).

24 Vous trouverez également plus de détails sur cette analyse par clusters dans notre rapport. [Stassen et al (2005), op. cit.]

Tableau 3 : Types d'étudiants en fonction de leurs occupations et de la place que prend l'Université dans l'organisation de leur temps

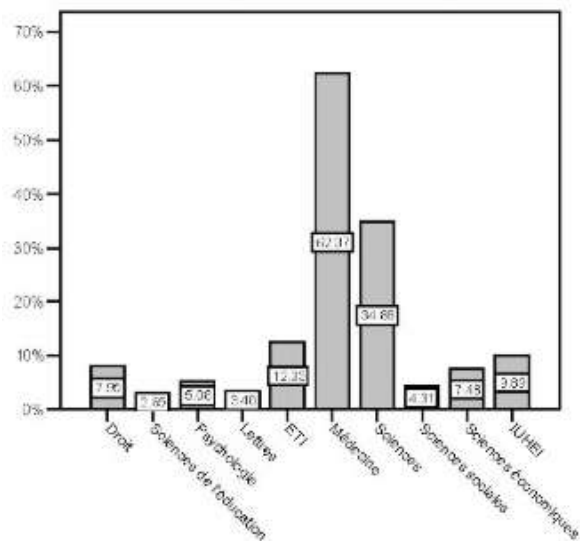
	Vie active	Etudes	Emploi	
"Investis" (17%)	58h	52h	6.5h	Activité académique intense Activité professionnelle moyenne Vie sociale un peu plus faible que la moyenne Les plus impliqués dans la vie universitaire → l'Université prend une place considérable dans le quotidien
"Polyvalents" (22%)	43h	19.5h	23h	Activité professionnelle intense Vie sociale moyenne Implication plutôt faible dans la vie universitaire → l'Université est un des centres du quotidien
"Concernés" (41%)	39h	33h	6.5h	-Activités professionnelle et académique moyennes -Vie sociale moyenne -Implication universitaire plutôt forte → l'Université est le centre de leur quotidien malgré un peu de temps libéré
"Inactifs" (20%)	23h	16h	6.5h	-Activité professionnelle moyenne -Activité académique la plus faible -Vie sociale moyenne (malgré beaucoup de temps libéré) → temps libéré et inactivité relative

Ces types d'étudiants en fonction de leur emploi du temps sont diversement distribués selon les facultés. Ici, l'appartenance facultaire est une variable très influente. Les graphiques suivants l'indiquent très clairement.²⁵

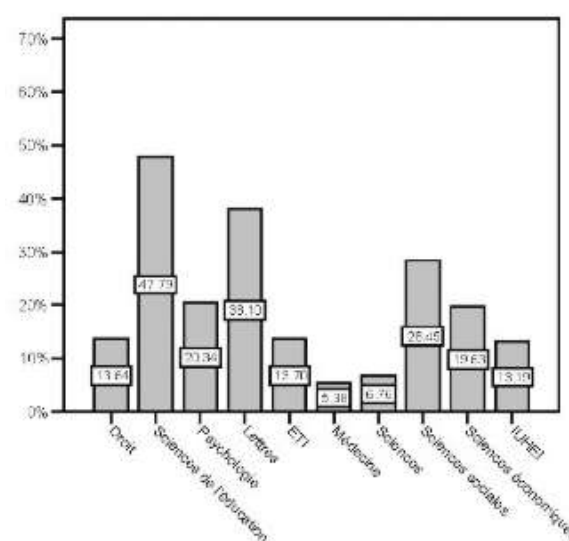
25 C'est ici la variable la plus influente parmi celles que nous avons testées. Précisons simplement en sus que la classe d'âge a aussi un impact important dans le sens que les étudiants les plus âgés se retrouveront beaucoup plus souvent dans la catégorie des "polyvalents".

Graphiques 4 : Pourcentage d'étudiants par faculté selon le type d'emploi du temps

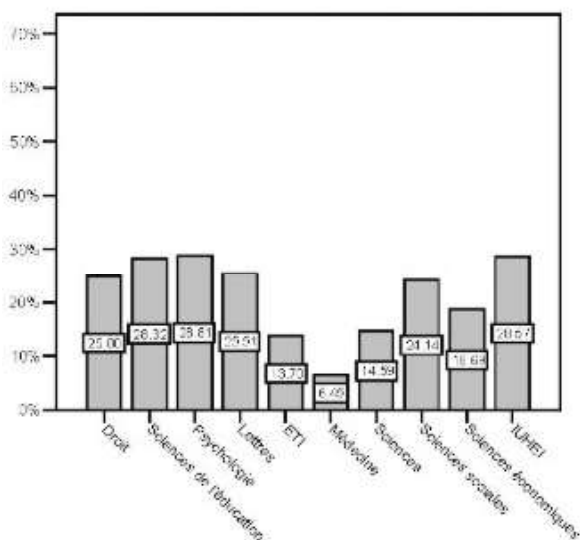
4.a) Investi



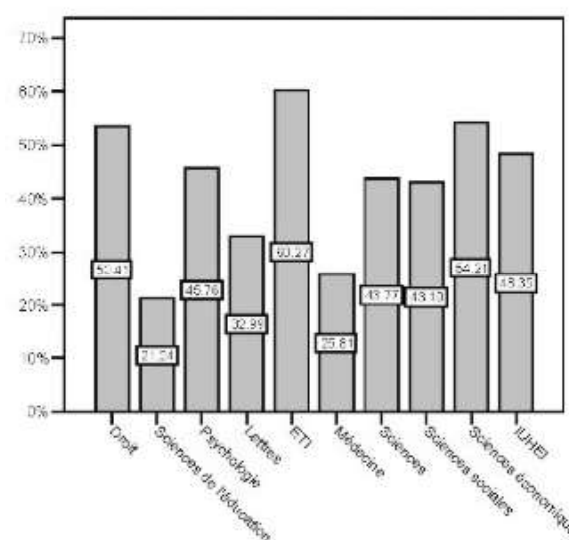
4.b) Polyvalent



4.c) Inactif



4.d) Concerné



A la lecture de ces graphiques, on constate que les étudiants en Médecine sont les champions des investis, ceux de la FAPSE des polyvalents, ceux de Lettres très polyvalents. Tous les autres sont bien concentrés parmi les concernés, même si les étudiants en Sciences sont très investis, si ceux en Sciences Sociales sont plutôt polyvalents. Ceux qui consacrent beaucoup de temps aux études sont les étudiants en Médecine, en Sciences et à l'ETI (tous plus de 70% parmi les deux groupes consacrant le plus de temps aux études).

Par ailleurs, si on joint les catégories qui consacrent le plus de temps à travailler pour l'Université, on obtient le classement suivant, qui indique une dispersion très forte des étudiants selon la faculté en ce qui concerne le temps consacré aux études à proprement parler. Ce classement nous donne image encore plus synthétique (réduisant donc aussi certaines nuances) que la variable typologique elle-même.

Tableau 4 : Proportions par faculté des étudiants dans les catégories consacrant le plus de temps à leurs études ("investis" et "polyvalents")

Médecine	88.18 %	HEI	56.24 %
Sciences	78.63 %	Psycho	50.84 %
ETI	72.60 %	Sciences sociales	47.41 %
Sciences économiques	61.69 %	Lettres	36.39 %
Droit	61.37 %	Sciences de l'éducation	23.89 %

Source : *Etudiants 2004*

A ce stade de l'exposé, il est bon de procéder à trois remarques générales, importantes afin de bien saisir la portée de ces distinctions typologiques.

Il ne faut pas se limiter à voir dans ces résultats une distinction entre étudiants, encore moins entre facultés. C'est surtout d'une distinction entre logiques de fonctionnement qu'il s'agit. Ces logiques s'articulent de façons différentes selon les variables à la lumière desquelles on les observe : appartenance facultaire, âge, sexe, conditions matérielles... Elles permettent de comprendre pourquoi et comment une réalité telle que l'expérience universitaire est vécue de diverses manières par les étudiants.

On peut toujours voir la réalité comme monolithique et homogène (elle l'est en partie). On peut aussi la voir comme très hétérogène (elle l'est aussi en partie). Ici, notre façon de présenter insiste sur les différences. Il ne faut pas oublier les ressemblances. Ainsi, tous les étudiants ont par exemple répondu qu'ils avaient choisi leur filière par intérêt pour leur domaine. Certains ont conçu cette motivation comme exclusive ou fortement prioritaire, d'autres comme subordonnée. Les distinctions que nous mettons en évidence sont des variations autour de moyennes communes.

Les variables présentées ici fonctionnent en système. Il est, par exemple, très clair que les étudiants en Médecine ne sont pas par hasard à la fois un peu plus souvent que les autres parmi les "intéressés" et beaucoup plus souvent que tous les autres parmi les "investis". Mais, si on se limite aux deux variables typologiques que nous venons de présenter, on risque de passer à côté de la compréhension des processus qui font que ces variables sont articulées. Ainsi, la suite de cet article va venir compléter, diversifier, complexifier la construction de ces systèmes (logiques d'articulation entre les différents domaines de la réalité estudiantine). Nous pourrions mieux saisir les mécanismes qui déterminent les différents portraits étudiants que nous avons vu émerger en analysant nos données.

Conditions de vie

La troisième distinction que nous allons établir porte moins sur le rapport à l'université quoique, comme nous le verrons, ce dernier est très clairement influencé par les variables qui structurent le domaine des conditions de vie. Celles-ci portent à la fois sur le logement, sur la situation pécuniaire et sur l'activité rémunérée éventuelle de l'étudiant.

Logement et niveau de vie

Pour avoir une idée assez précise des conditions de vie de nos étudiants, nous nous sommes aperçus que disposer d'informations sur leur situation de logement était un point crucial. Ce n'est pas qu'une façon de connaître le niveau de confort ou la taille de leur espace de vie. C'est aussi, et peut-être surtout, un indicateur important de la relation de dépendance / d'autonomie vis-à-vis de leurs parents. Nous verrons plus loin à quel point cette relation de dépendance est centrale dans l'évaluation des conditions de vie.

En 2001, pour les étudiants à l'entrée de l'université, un tiers des répondants habitaient un logement indépendant (seul ou en colocation) et plus de la moitié chez leurs parents. En 2004, pour

les étudiants proches de la sortie de l'université, les proportions se sont inversées, un tiers des répondants habitant encore chez les parents contre plus de la moitié en logement indépendant.²⁶

Tableau 5 : Répartition des étudiants en fonction du type de leur logement et du fait qu'ils se trouvent en début ou en fin d'études universitaires

	Etudiants 2001	Etudiants 2004
Chambre chez les parents	54 %	33 %
Chambre chez des particuliers	3 %	4 %
Chambre dans un foyer universitaire	9 %	5 %
Logement privé	22 %	35 %
Logement en colocation	11 %	20 %
Squat	(5 étudiants)	1 %

Source : *Etudiants 2001 et Etudiants 2004*

L'âge est un déterminant crucial de la situation de logement. Les plus jeunes habitent beaucoup plus souvent chez leurs parents (56% avant 23 ans contre 4% après 30 ans) et beaucoup moins en appartement individuel (respectivement 14% et 65%). La colocation connaît elle un pic entre ces deux âges : 16% avant 23 ans, 25% entre 23 et 30 ans, 13% après 30 ans. On observe aussi des influences plus spécifiques selon **l'origine géographique** (les Genevois habitant plus souvent chez leurs parents, les Alémaniques plus souvent en colocation, les Tessinois plus souvent en appartement individuels, les étrangers plus souvent en chambre chez des particuliers et en centre universitaire), selon **le milieu d'origine** (les étudiant issus de parents moins instruits vivant moins souvent chez leurs parents et plus souvent en appartement individuel), ainsi que selon **la faculté d'appartenance** (les étudiants de Droit, de Sciences économiques et de Sciences habitant plus souvent chez leurs parents alors que les étudiants de Sciences de l'éducation et de Lettres vivent plus fréquemment dans un logement indépendant).²⁷

Mais le type de logement n'est pas le seul indicateur, ni des conditions de vie ni même de la situation de logement. Le degré de satisfaction vis-à-vis de son lieu de vie nous donne d'autres informations, même si ces dernières sont fortement corrélées à celles que nous venons d'aborder. En effet, ce sont ceux qui habitent chez leurs parents qui sont les plus satisfaits de leurs conditions de logement. Ceux qui logent en appartement (individuel ou en colocation) arrivent ensuite, devant ceux qui logent en chambre gratuite. Les trois dernières catégories (centre universitaire, squats, chambres louées) sont à la fois les moins satisfaits et les plus touchés par la crise du logement.

26 Notons que, si nous comparons avec les résultats obtenus auprès d'étudiants de l'Université de Genève de la fin des années 80, nous constatons que l'évolution est nette. Ainsi, en 1987, au début des études, 70% d'étudiants vivaient chez leurs parents, contre 20% dans un logement indépendant. Deux années plus tard, à savoir, pour la plupart d'entre eux, assez près de la fin de leurs études de base, ces proportions avait connu une évolution, mais plus faible que celle que nous observons aujourd'hui entre nos études de 2001 et de 2004. On était alors passé de 70% à 63% d'étudiants habitant chez leurs parents et de 20% à 27% d'étudiants vivant dans un logement indépendant. [Coenen-Huther J., Magnin G., Meyer G., Montfort H. et Tavier C. (1989), *Etudiants 90. Les étudiants débutants : trajectoires, orientations, adaptation, problèmes, projets*, Groupe de Recherche E.90, Genève, Université de Genève et Coenen-Huther J., Chardon R., Egloff M., Goncerut C., Magnin G., Tavier C. (1990), *Etudiants 90. Rapport N°2. En troisième année à l'Université : trajectoires, participation à la vie universitaire, conceptions, problèmes, projets*, Commission de l'Enseignement du Rectorat, Université de Genève]

27 Vous trouverez en annexe, dans le tableau A1, les croisements détaillés entre le type de logement et les variables de classes d'âge, d'origine géographique, de milieu socioculturel et de faculté d'appartenance.

Tableau 6 : Répartition des étudiants selon le type de logement et l'évaluation "idéale" ou "assez favorable" du lieu de vie :

Appartement individuel	77 %	Squat	53 %
Chambre gratuite (famille ou amis)	75 %	Chambre louée chez des particuliers	46 %
Centre universitaire	67 %		

Source : *Etudiants 2004*

Les conditions de vie ne se limitent pourtant pas au logement. C'est ainsi que nous disposons d'autres indicateurs afin d'approcher cette réalité dans l'existence de nos répondants. Nous leur avons entre autres demandé d'évaluer leur niveau de vie. Les réponses à cette question se trouvent résumées dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Répartition des étudiants selon l'appréciation de leur niveau de vie :

Idéal	26 %	Médiocre	4 %
Assez favorable	37 %	Difficile	5 %
Acceptable	28 %	Très difficile	1 %

Source : *Etudiants 2004*

Cette évaluation est clairement associée au type de logement mais elle ne l'est pas totalement, ce qui confirme bien que la qualité du logement, si elle est importante dans la détermination des conditions de vie, n'en est pas la seule dimension. Ceux qui perçoivent le plus leur niveau de vie comme favorable ou idéal sont ceux qui vivent chez leurs parents. On voit dans le tableau ci-dessous que le logement reçoit systématiquement une meilleure évaluation que les conditions de vie (aux exceptions, logiques, du squat et de la chambre louée). Le différentiel entre les deux évaluations (conditions de logement et niveau de vie) est le plus élevé pour les étudiants vivant dans un appartement indépendant. Ce sont encore ceux qui vivent chez leurs parents qui sont les mieux protégés de cet effet.

Tableau 8 : 1) Répartition des étudiants selon le type de logement et l'évaluation "idéale" ou "assez favorable" du niveau de vie" et 2) différentiel entre l'évaluation des conditions de logement et celle du niveau de vie

	1)	2)
Chambre chez les parents	77 %	-12 %
Chambre gratuite (famille ou amis)	60 %	-15 %
Appartement en colocation	60 %	-20 %
Squat	58 %	+5 %
Appartement individuel	55 %	-22 %
Centre universitaire	48 %	-19 %
Chambre louée chez des particuliers	46 %	=

Source : *Etudiants 2004*

Car c'est bien de protection parentale que nous pouvons parler ici. Spontanément, les étudiants, en décrivant les relations avec leurs parents, et en particulier le fait d'habiter ou non encore chez eux, font référence à la dépendance ou à l'autonomie. La revendication d'autonomie est très présente dans leur discours, revendication que nous retrouvons aussi dans leurs réponses à nos questions. Mais la dépendance aux parents constitue aussi, nous commençons à le repérer dans les résultats ci-dessus, une forme de protection des étudiants, qui bénéficient ainsi à la fois des meilleures conditions de logement et d'un niveau de vie plus appréciable. Cette dépendance est

corrélée à de nombreux "inputs" de la condition étudiante (bien-être, intégration sociale, réussite académique, évaluation des prestations et services fournis par l'université...).

Budget des étudiants et aide parentale :

Cette fonction protectrice des parents se confirme quand on aborde le thème du budget et des besoins financiers des étudiants. Ici aussi, nous disposons de plusieurs indicateurs. Nous avons d'abord utilisé un indicateur subjectif des besoins financiers. Remarquons simplement que les plus jeunes et les plus âgés sont ceux qui sont les plus exigeants (ils considèrent que le budget minimal est de 3000 francs ou plus), les premiers sans doute parce qu'ils ne se sont pas encore vraiment frottés aux exigences de l'indépendance, les seconds parce qu'ils ont eu le temps de les apprivoiser.

Nous avons ensuite demandé aux étudiants de quelle aide parentale ils bénéficiaient. Cela nous a permis de dégager les conditions de vie matérielles des répondants en ce qui concerne leur budget, nous fondant ainsi non plus nécessairement sur un niveau de ressources mais plus directement sur la notion d'autonomie. Ces deux concepts sont liés mais ils ne le sont pas strictement. Ainsi, le tableau suivant nous indique quelles sont les types d'aides parentales que les étudiants reçoivent, les deux dernières lignes nous permettant de constater que la moitié de nos répondants "panache" (*i.e.* reçoit une aide parentale mais subvient soi-même à une partie de son budget), 22% des étudiants ne recevant aucune aide parentale et 30% étant "totalement entretenus".

Tableau 9 : Répartition des étudiants selon le type d'aide parentale dont ils bénéficient

Païement de l'assurance maladie	54 %
Païement de la taxe universitaire	44 %
Versement d'une somme régulière	37 %
Païement du logement	36 %
Entretien total	30 %
Aucune participation	22 %

Source : Etudiants 2004 – NB : Chaque répondant pouvait cocher plusieurs types d'aide parentale. C'est ainsi que, cumulées, ces proportions dépassent largement les 100 %.

Les aides parentales renforcent ainsi les effets du type de logement. Le tableau 10 nous montre la proportion d'étudiants qui ont répondu que leur budget venait totalement de leurs parents selon leur type de logement. A nouveau, les étudiants vivant chez leurs parents sont ceux qui bénéficient aussi le plus souvent de l'aide la plus complète, alors que les étudiants vivant en appartement indépendant sont ceux qui déclarent le moins souvent être totalement entretenus par leurs parents. Remarquons également que les étudiants en appartement individuel sont clairement plus indépendants que ceux qui vivent en colocation.²⁸

Tableau 10 : Répartition des étudiants entretenus totalement par leurs parents selon le type de logement

Chambre chez les parents	55 %
Squat	32 %
Chambre gratuite (famille ou amis)	31 %
Centre universitaire	24 %
Appartement en colocation	23 %
Appartement individuel	14 %
Chambre louée chez des particuliers	14 %

Source : Etudiants 2004

²⁸ La comparaison entre les aides apportées par les parents aux étudiants habitant en appartement individuel et en appartement en colocation confirme bien cette différence.

Les aides parentales ne sont pas non plus également réparties selon la faculté d'appartenance. Ainsi, les étudiants de Droit et de Médecine sont les plus aidés par leurs parents. Le graphique ci-dessous l'illustre de façon très claire. Pour ces deux facultés, ainsi que pour les Sciences de l'Education et les Lettres, les deux indicateurs sont cohérents. Les plus indépendants le sont à la fois en fonction du petit nombre d'étudiants entretenus totalement et du plus grand nombre d'étudiants ne recevant aucune aide. Certaines facultés ont des situations contrastées selon l'indicateur considéré. Ainsi, en psychologie, on trouve très peu d'étudiants ne recevant aucune aide mais on n'en trouve pas beaucoup non plus qui sont totalement entretenus. Ou à l'Ecole de Traduction et d'Interprétariat ainsi qu'en Sciences, le nombre assez important d'étudiants ne bénéficiant d'aucune aide côtoie un nombre assez élevé d'étudiants totalement entretenus. Ces distorsions apparentes caractérisant ces facultés sont liées à la composition particulière, plus bimodale, de ces dernières, les étudiants plus âgés et venant souvent de l'étranger y côtoyant fréquemment une bonne proportion d'étudiants plus jeunes, au parcours académique plus traditionnel.

Tableau 11 : Comparaison des aides reçues par les étudiants vivant en appartement individuel ou en colocation

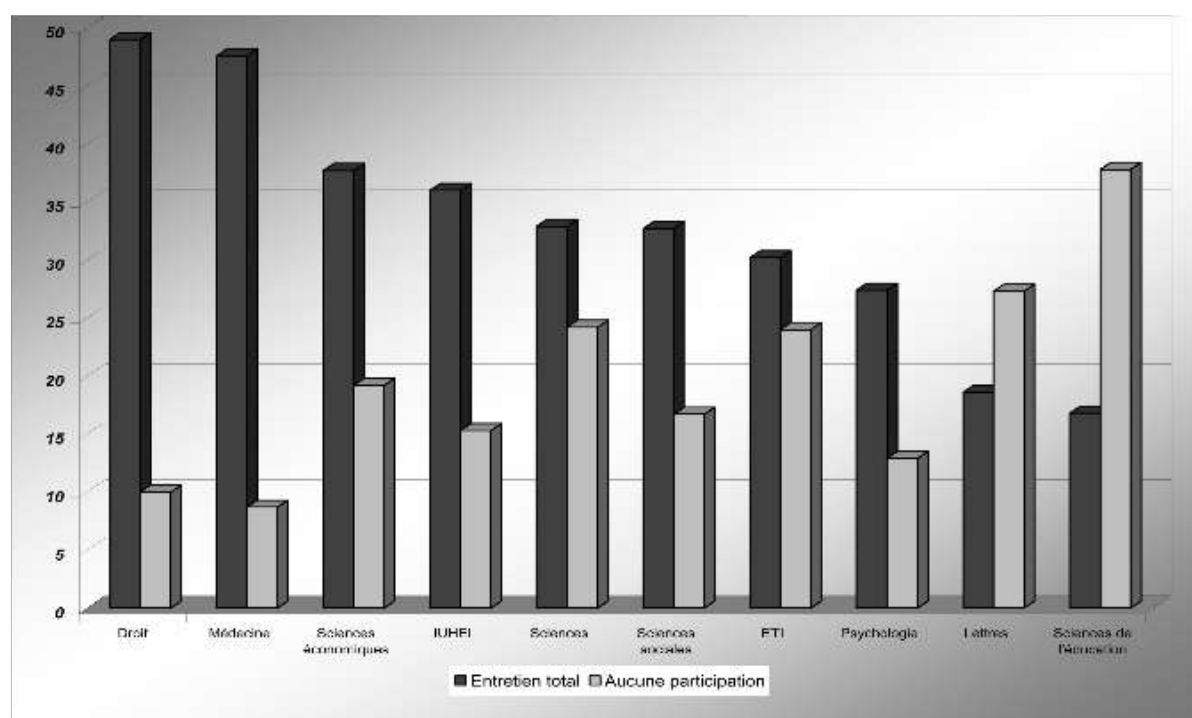
Aide parentale	Paiement du logement	Paiement de l'assurance-maladie	Somme versée
Etudiants vivant en appartement individuel	22 %	41 %	35 %
Etudiants vivant en appartement en colocation	28 %	56 %	45 %

Source : Etudiants 2004

Globalement, on peut donc déduire de la lecture de ce graphique que nous sommes en présence de trois grands types de facultés en fonction de l'aide accordée par les parents aux étudiants :

- celles où les étudiants dépendants sont très nombreux (Droit et Médecine)
- celles où les étudiants indépendants sont nombreux (Sciences de l'éducation et Lettres)
- celles qui occupent une position intermédiaire (les autres)

Graphique 5 : Répartition des étudiants entretenus totalement par leurs parents et ne recevant aucune aide de ces derniers selon la faculté d'appartenance



Source : Etudiants 2004

Nécessité de l'activité rémunérée

Les conditions de vie sont aussi évaluées à la lumière de l'activité professionnelle. Celle-ci est très fréquente parmi la population étudiante. En effet, 82% de nos répondants ont une activité professionnelle rémunérée, cette activité étant régulière pour trois quarts d'entre eux.²⁹ Si on se penche sur la durée hebdomadaire de travail, on constatera que plus de 80% d'étudiants travaillent plus de 6 heures par semaines, largement plus de la moitié plus de 10 heures, plus de 40% plus de 15 heures et près de 20% plus de 20 heures. C'est une distribution assez éparpillée, qui met bien en évidence les disparités entre étudiants. Cette disparité est particulièrement cruciale si on se rappelle que l'activité rémunérée a une influence non linéaire sur la réussite à l'université. Une de nos précédentes enquêtes avait montré que, jusqu'à 15 heures par semaine de travail rémunéré, cette activité était un plus pour l'étudiant, qui y gagnait un supplément non négligeable d'intégration sociale, voire même académique. Par contre, dès que ce seuil de 15 heures hebdomadaires était dépassé, l'activité rémunérée devenait un fardeau pour l'étudiant, en particulier dans la réussite de ses études.³⁰

Tableau 12 : Evolution de la durée hebdomadaire consacrée à l'activité rémunérée

Durée hebdomadaire	Etudiants 90	Etudiants 2004
Jusqu'à 5 heures	35 %	17 %
6-10 heures	36 %	25 %
11-20 heures	21 %	40 %
Plus de 20 heures	8 %	18 %

Source : *Etudiants 90 - Etudiants 2004*

Par ailleurs, ainsi qu'on peut s'en douter, cette variable est clairement influencée par l'âge (plus on est âgé, plus on travaille) alors qu'elle ne l'est qu'assez faiblement par l'ancienneté à l'université et qu'elle ne l'est quasiment pas par le sexe de l'étudiant. Elle est par contre fortement en relation avec l'appartenance facultaire (Droit et Médecine travaillent moins; Lettres et FAPSE travaillent plus). Cet ensemble de constatations nous permet de penser que l'exercice d'une activité professionnelle est plus lié aux conditions de vie qu'au temps libéré par l'activité académique.

Mais l'exercice d'une activité rémunérée ne suffit pas toujours pour saisir les contraintes liées aux conditions de vie d'un étudiant. Le degré de nécessité de cette activité professionnelle peut aussi donner des indications importantes. Certains choisissent de pratiquer une activité rémunérée alors que d'autres déclarent ne pas avoir le choix. On peut imaginer que le poids des contraintes est très différent selon les cas. Ainsi, pour 57% de nos répondants il est nécessaire d'exercer une telle activité, pour 31%, elle est plus ou moins nécessaire alors que, pour 12% d'entre eux, elle ne l'est pas. Ce degré de nécessité est influencé par l'âge et le milieu social d'origine (dans les sens que l'on peut imaginer, c'est-à-dire que pour les plus âgés et pour ceux issus des milieux les plus modestes, il est beaucoup plus souvent nécessaire d'avoir une activité professionnelle).³¹

29 Il est à noter ici que l'évolution est multiple pour nos étudiants. D'abord, au cours de leurs études, la proportion des étudiants qui travaillent de façon rémunérée augmentent. Elle était de 72% en début d'études (Etudiants 2001). L'évolution est également réelle entre la fin des années 80 et nos données de 2004. L'enquête "Etudiants 90" nous indique des taux d'activité rémunérée de 57% en début d'études et de 79% en fin d'études. La différence entre 1990 et 2004 (de 79 à 82%) peut sembler faible voire négligeable. [coenen-Huther J. (1991), Etudiants 90] C'est compter sans le temps de travail consacré à cette activité. Le tableau ci-dessous compare les durées de travail hebdomadaire à une quinzaine d'années d'intervalle. On y voit très clairement que l'évolution se situe à ce niveau-là également.

30 Atzamba H. et Petroff C. (2003), op. cit.

31 Voir tableau A2 en annexe.

Encore faut-il savoir le sens qu'on retrouve derrière cette nécessité. Nous avons demandé aux étudiants qui avaient déclaré que leur activité rémunérée était nécessaire de préciser pourquoi celle-ci l'était. Les réponses, reprises dans le tableau ci-dessous, montrent que la signification même de la nécessité varie fortement selon les individus interrogés. La première raison de cette nécessité est le financement des loisirs, le fait de subvenir à ses besoins vitaux (se nourrir, se loger...) ne concernant qu'un peu plus de la moitié de ceux qui déclarent exercer une activité rémunérée par nécessité.

Tableau 13 : Répartition des étudiants selon les raisons données à la nécessité de l'activité professionnelle

Financement des loisirs	65 %
Financement des besoins quotidiens (nourriture, logement...)	57 %
Contact avec le monde du travail	47 %
Partielle indépendance par rapport aux parents	43 %
Cadence de la vie d'étudiant	18 %
Totale indépendance par rapport aux parents	15 %
Occasion de sortir de la solitude	9 %
Remboursement de dettes	5 %
Contribution à l'entretien de la famille	4 %

Source : Etudiants 2004 – NB : Chaque répondant pouvait cocher plusieurs explications de la nécessité. C'est ainsi que, cumulées, ces proportions dépassent largement les 100 %.

Une typologie des conditions de vie

Afin de rendre une vision synthétique de cet ensemble d'aspects caractérisant les conditions de vie, nous avons construit une nouvelle variable typologique, en utilisant la même technique classificatoire que pour les deux précédentes. Cette variable typologique se structure principalement autour des notions de dépendance et d'autonomie vis-à-vis des parents. Tout au long de la présentation de cette section, nous avons vu ces notions prendre une importance de plus en plus claire dans la caractérisation des conditions d'existence. Il n'est dès lors pas étonnant que les données qui ressortent de cette opération typologique soient facilement interprétables en termes de dépendance ou d'autonomie vis-à-vis des parents. Au fil de notre argumentation, nous avons également constaté que la dépendance dont la plupart des étudiants souhaitent se "libérer", au moins partiellement, correspond également à une protection contre les effets contraignants des conditions de logement, d'existence et de la charge que représente une activité rémunérée qui serait nécessaire.

Nous avons vu se dessiner quatre grands types de relation de dépendance/autonomie vis-à-vis des parents : la protection rapprochée (47% des étudiants), la protection détachée (21%), la difficile indépendance (25%) et l'indépendance assumée (7%). Ces quatre types sont synthétisés dans le tableau suivant. Cette variable typologique se distribue diversement selon l'âge, l'origine géographique et culturelle ou encore le milieu social d'origine. Nous repérons également une relation entre l'appartenance facultaire et ces conditions de vie. C'est ainsi que, dans la colonne de droite de ce tableau, nous trouvons des tendances de profils de chacun des types caractérisés par les deux colonnes de gauche.

Tableau 14 : Types d'étudiants en fonction des différentes variables caractérisant les conditions d'existence

Protection rapprochée (47%)	<ul style="list-style-type: none"> • permet de laisser une place importante à la formation • permet de faire des économies • les activités professionnelles nécessitent peu d'heures d'occupation • les activités professionnelles sont rarement nécessaires • évaluation favorable du niveau de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • les plus jeunes • ceux issus des milieux socioculturels favorisés • les étudiants de Droit, de Médecine, de Sciences et de l'ETI • ceux qui habitent chez leurs parents
Protection détachée (21%)	<ul style="list-style-type: none"> • plus autonomes (parents, logement...) • bon niveau de vie • activité professionnelle un peu soutenue (10 h / sem.) 	<ul style="list-style-type: none"> • les scolarisés à Genève • les plus âgés • vivant moins souvent chez leurs parents • beaucoup d'étudiants en HEI
Difficile indépendance (25%)	<ul style="list-style-type: none"> • conditions de vie difficiles • important détachement parental • activité professionnelle soutenue (20 h / sem.) • pas d'économies • mauvaise évaluation du niveau de vie • proximité faible aux études, beaucoup de problèmes dans le cursus 	<ul style="list-style-type: none"> • les plus âgés • ceux issus de milieux plus modestes • les scolarisés à l'étranger • surreprésentation des étudiants de Lettres, de Sciences économiques et sociales, de Psychologie • très peu d'étudiants en Droit et en Médecine
Indépendance assumée (7%)	<ul style="list-style-type: none"> • détachement parental • niveau de vie favorable • vie professionnelle largement prioritaire • ceux qui redoublent le moins mais aussi ceux qui interrompent le plus souvent leur cursus 	<ul style="list-style-type: none"> • un peu plus d'hommes • les plus âgés • surreprésentation des étudiants en Sciences de l'éducation

Source : *Etudiants 2004*

On remarque que les facultés de Droit et de Médecine sont celles où on retrouve à la fois les plus fortes proportions d'étudiants bénéficiant de bonnes conditions de vie, de la "protection" parentale ainsi que des plus faibles proportions d'indépendance, en particulier celle que nous avons qualifiée de difficile. Il vaut la peine de s'interroger à propos de cette relation entre conditions d'existence et appartenance facultaire. Cette relation nous indique-t-elle que la Médecine et le Droit sont deux facultés dans lesquels les processus de sélection sont, plus qu'ailleurs, liés aux conditions de vie plutôt qu'aux dispositions académiques des étudiants ? Ou la socialisation spécifique à ces facultés fait-elle qu'on se distancie de l'activité professionnelle pour des raisons de culture facultaire ou de contraintes liées à l'organisation des études ? Y a-t-il une autre explication, cachée quelque part, qui expliquerait à la fois le choix de ces facultés et les meilleures conditions de vie ? Nous pensons que ces questions mériteraient qu'on les étudie pour mieux saisir les processus à l'œuvre. Mais, dès à présent, quelques remarques peuvent être faites à ce propos.

Le cas des étudiants en Médecine nous permet de progresser dans la construction de nos logiques d'articulation. S'ils sont plus souvent investis (consacrent énormément de temps aux études), on peut penser qu'ils peuvent le faire grâce à la protection parentale que leur offre leur dépendance. Mais ces logiques d'articulation ne sont pas univoques. En d'autres termes, la protection n'a pas toujours la même influence sur les autres réalités estudiantines. Ainsi, on observe autant de dépendance en Médecine qu'en Droit mais beaucoup moins d'investis dans cette dernière faculté. D'un côté (Médecine), l'aisance matérielle permet la libération de l'énergie et du temps pour l'engagement académique. De l'autre (Droit), elle correspond à l'allègement des contraintes, à l'investissement d'autres domaines, à la poursuite d'objectifs plus statutaires.

On voit ici prendre forme le jeu complexe des motivations, des attentes, des représentations, des valeurs, des contraintes sociales, des comportements, des pratiques...

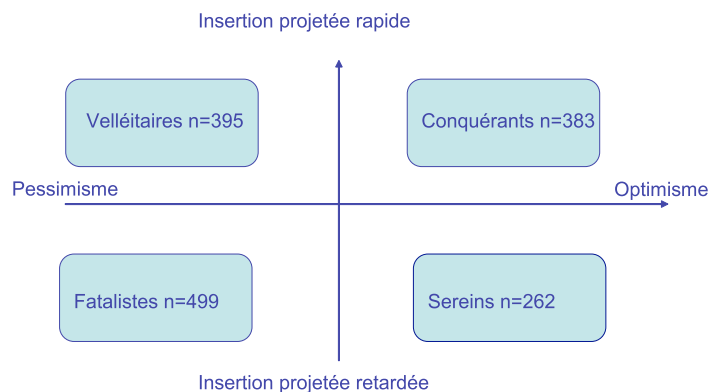
Ce jeu d'affinités électives³² éclaire différemment la réalité de ceux qui ne bénéficient pas de cette protection. Les étudiants caractérisés par moins d'autonomie vis-à-vis de leurs parents vivent des conditions de vie qui leur imposent des contraintes beaucoup plus importantes, que nous repérons dans de nombreux domaines de la réalité étudiante. Nous pensons ici en particulier à la conduite des études, aux facteurs déterminants de la réussite académique et à la surreprésentation de ces étudiants dans certaines nous suggère clairement que même leur choix de filière à l'entrée des études est fortement contraint par ces conditions de vie.

Les projets professionnels et la projection sur le marché de l'emploi

La réussite de l'Université est parfois mesurée à l'aune de sa capacité d'assurer un avenir professionnel épanouissant aux étudiants qui y mènent leur formation. Les étudiants que nous avons mis sous notre loupe sont particulièrement soucieux de cette intégration parce qu'elle point à leur horizon de façon de plus en plus insistante. Certains imaginent faire leur entrée sur le marché de l'emploi assez rapidement, d'autres plus tardivement. Certains sont particulièrement optimistes et d'autres plutôt pessimistes. Ces deux axes (optimisme *versus* pessimisme et insertion sur le marché de l'emploi rapide *versus* retardée) dessinent encore un espace à quatre cellules³³ : les velléitaires sont ceux qui se voient rapidement à la recherche difficile d'un emploi, les conquérants s'imaginent rapidement dans un emploi, les fatalistes sont ceux qui sont pessimistes vis-à-vis de leurs chances de trouver un emploi et qui retarderont leur recherche d'insertion professionnelle, retard qu'ils partagent avec les sereins, qui eux conçoivent avec optimisme leur recherche d'emploi.

Cette distribution est présentée dans le schéma ci-dessous. On peut y voir à la fois la relation qui joint ces deux dimensions et le fait que cette relation n'est pas linéaire. La relation est claire entre l'optimisme et la rapidité avec laquelle on se voit sur le marché de l'emploi. En effet, 41% des optimistes imaginent pouvoir retarder leur entrée dans le monde du travail, alors que cette proportion est de 56% parmi les pessimistes. Il apparaît nettement que l'optimisme ou le pessimisme quant à ses chances de trouver un emploi à la sortie des études joue un rôle sur la vitesse d'insertion prévue sur le marché du travail. Mais cette influence n'est pas seule à l'œuvre. S'ils sont moins nombreux que les fatalistes et les conquérants, les résignés et les sereins (à savoir ceux qui "font mentir" l'association entre optimisme et insertion rapide ou entre pessimisme et insertion retardée) représentent malgré tout une proportion importante de nos répondants. Ils constituent 43% de notre population.

Schéma 1 : Types de rapports au marché de l'emploi



32 Weber M. (1905), *Ethique protestante et esprit du capitalisme*, Paris, Plon (trad. 1964)

Weber s'est servi de cette notion pour, en quelque sorte, faire référence à l'indétermination de la causalité qu'il observait entre formes culturelles, entre lesquelles on peut constater des rapports "d'attraction et d'influences réciproques" [Lowy M. (2004), "Le concept d'affinité élective chez Max Weber", *Archives de sciences sociales des religions*, n°127]

33 La variable typologique qui ressort de cette double dimension n'est pas comme les trois précédentes obtenue à la suite d'une analyse classificatoire. D'une part, le nombre de variables caractérisant chacune de ces dimensions est beaucoup moins important. D'autre part, la logique de croisement mise en œuvre sous-tendait explicitement notre questionnement et a en l'occurrence guidé notre construction typologique.

Conclusion

La présentation de ces distinctions le suggère implicitement, ces diverses typologies ne sont pas totalement indépendantes l'une de l'autre. On trouvera, par exemple, plus d'investis parmi les intéressés ou parmi ceux qui bénéficient d'une robuste protection parentale. Ces quelques distinctions s'articulent selon quelques configurations dominantes. Pour parler de ces articulations, nous devons évoquer une logique qui est assez claire dans les résultats tirés de notre base de données, celle du cumul, que ce soit le cumul des handicaps ou celui des ressources. De manière générale, on observe que les étudiants qui sont peu nantis en certaines ressources le seront également en ce qui concerne d'autres atouts. Si on ne bénéficie pas de sécurité matérielle et du confort qui lui est souvent associé, on concevra également des projets plus flous ou plus incertains, on aura du mal à développer des pratiques investies, on se retiendra de développer des motivations strictement subordonnées à l'intérêt... et on devra parfois s'orienter vers certaines filières plutôt que vers d'autres.

Pour illustrer ce processus de cumul des handicaps (ou des ressources), nous pouvons prendre l'exemple de l'intégration sociale de nos répondants. Cet exemple nous permettra aussi d'esquisser un autre enseignement de notre enquête : les étudiants vivent une existence faite de multiples facettes. Ainsi que nous l'avons écrit plus haut, la réalité estudiantine est parfois centrale, parfois omniprésente, mais parfois aussi secondaire ou partageant le centre de la vie des étudiants avec d'autres sphères d'activités (professionnelle, amicale, familiale, de loisirs...). L'étude de leur intégration sociale permet dès lors de mieux comprendre leur rapport à la réalité universitaire. Ainsi, certains étudiants sont insérés dans de nombreuses relations sociales (conjugale, familiales, amicales...) alors que d'autres ne bénéficient que de très peu de ces soutiens (certains étudiants de notre population ont même déclaré qu'ils n'auraient personne auprès de qui ils pourraient trouver de l'aide en cas de besoin, à savoir besoin d'être hébergé, de réconfort ou d'un coup de main financier). En matière d'insertion dans des réseaux sociaux, l'éclectisme n'est pas un poids. Au contraire, il permet une adaptation plus flexible aux contraintes de l'existence, y compris universitaire. Ceux qui sont démunis dans ces domaines doivent sans arrêt composer avec des contraintes très fortes, qui les obligent à consacrer une bonne partie de leur temps et de leur énergie à trouver les moyens de compenser les manques ou les handicaps qui les caractérisent.

C'est ainsi que, en guise de conclusion, nous pouvons dessiner un certain nombre de profils d'étudiants. En effet, nos différentes distinctions peuvent s'articuler de multiples façons. En théorie, si on se tient aux variables typologiques présentées ici, nous pourrions avoir 1024 configurations différentes. En fait, nous n'en avons pas autant. Les étudiants ne se distribuent pas au hasard dans ces catégories. Ils dessinent quelques configurations qui constituent autant de profils généraux. Nous en présentons quelques uns ici. Cette liste n'est pas exhaustive. Elle contient par contre les configurations de traits qui nous ont été suggérées le plus clairement par nos divers résultats.

Le premier profil, nous serions tentés de l'associer à l'étudiant qui est sur les rails académiques (sur la voie royale). Il est à l'Université par intérêt, il s'investit totalement dans ses études, il bénéficie d'une protection parentale confortable et il peut envisager l'avenir professionnel avec optimisme. Pour diverses raisons, nous l'appellerions "l'étudiant classique".

En effet, ce modèle fut vraisemblablement fortement dominant dans le fonctionnement classique de l'université. Il répond en tout cas à une imagerie profondément ancrée. La double évolution qui marque, d'une part, le monde académique (principalement par la démocratisation de l'accès aux études universitaires) et, d'autre part, le monde social (avec la diversification des univers de référence et d'appartenance) va, dans notre perspective, diversifier les profils d'étudiants.

Ainsi, nous avons des étudiants auxquels on pourrait accoler une étiquette plus marquée par le dilettantisme. Nous dirions, plus exactement, par le détachement vis-à-vis de la vie universitaire. Ils seraient caractérisés par des motivations liées au statut même de l'étudiant, avec un emploi du temps moyennement occupé, et en particulier très peu occupé par l'activité professionnelle, leur subsistance étant largement assurée par leurs parents. Parmi ces étudiants, on repère nettement deux groupes : les optimistes et les pessimistes vis-à-vis du marché de l'emploi. Nous aurions ainsi les insouciant et les inquiets.

Parmi ceux qui bénéficient d'une protection parentale efficace, nous trouvons aussi des étudiants plus inactifs, développant des motivations par défaut et plutôt pessimistes quant à leur insertion sur le marché du travail. Ces étudiants seraient les résignés, marqués par un fatalisme qui ne les pousse pas à l'activité, en partie parce qu'ils vivent une situation matérielle assez confortable.

Les étudiants plus indépendants de leurs parents n'ont pas vraiment le choix. Ils doivent être polyvalents. Ils font assez peu appel au soutien de leurs réseaux, que ce soit par choix ou par impossibilité. Certains d'entre eux seront plus souvent optimistes et conquérants; ils vivront une indépendance plus assumée alors que d'autres seront plus fréquemment pessimistes et que leur indépendance sera plus difficile. Nous pourrions les appeler respectivement les autonomes et les désavantagés.

Ces différents portraits d'étudiants sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : Portrait d'étudiants en 2004

Motivation du choix de filière	Par intérêt	Par attrait pour la vie universitaire	Par attrait pour la vie universitaire	Par défaut		
Gestion du temps	Investi	Concerné	Concerné	Inactif	Polyvalent	Polyvalent
Dépendance / autonomie vis-à-vis des parents	Protection parentale	Protection parentale	Protection parentale	Protection Parentale	Indépendance assumée	Difficile indépendance
Rapport au marché de l'emploi	Optimiste	Optimiste	Pessimiste	Pessimiste	Optimiste	Pessimiste
Profil étudiant	Le classique	L'insouciant	L'inquiet	Le résigné	L'autonome	Le désavantagé

La pertinence de ces portraits étudiants nous est rappelée régulièrement, au détour de nos divers résultats. Ils sont un élément essentiel à la compréhension du public étudiant. Passer à côté de cette diversité serait s'empêcher de relever les défis que pose l'évolution de la population étudiante à la conduite de nos universités.

Tableau A1 : Répartition des étudiants par type de logement selon leur classe d'âge, leur lieu de scolarisation secondaire, le niveau de formation de leur père et leur faculté d'appartenance (en %, totale de 100% par ligne)

	Chez les parents	Logement individuel	Logement en colocation	Centre universitaire	Autres
Classes d'âge					
20-23 ans	56.3	14.6	16.2	4.5	8.4
24-26 ans	39.7	28.8	21.8	4.0	8.2
27-29 ans	20.1	45.9	24.8	3.3	6.0
30 ans et plus	3.9	64.8	13.5	10.0	7.9
Lieu de scolarisation secondaire					
Genève	49.9	31.2	14.2		4.7
Suisse Romande	19.7	38.8	31.6	3.0	6.9
Suisse Alémanique		33.3	46.9	13.6	6.2
Suisse Italienne	4.1	44.9	38.8	6.1	6.1
Etrangers	15.0	40.1	16.5	18.0	10.4
Niveau de formation du père					
Sans formation	15.2	50.0	6.5	17.4	10.8
Formation obligatoire	40.4	31.1	16.8	3.7	8.1
Formation professionnelle	35.2	36.3	21.3	2.1	5.1
Formation supérieure	31.7	34.0	21.4	6.3	6.6
Faculté					
Droit	55.0	23.0	13.0	3.0	6.0
Sciences économiques	50.0	33.1	7.7	3.8	5.4
Sciences	43.3	24.4	16.0	8.4	7.9
Médecine	36.5	36.5	19.8	0.8	6.4
Sciences sociales	34.2	33.6	20.1	3.8	5.4
Psychologie	31.1	36.1	24.6	3.3	4.9
IUHEI	26.1	26.1	33.3	10.8	3.6
Lettres	23.2	44.8	25.4	1.1	5.5
Sciences de l'éducation	22.3	52.5	21.6	0.7	2.9
ETI	16.8	33.7	27.4	16.8	5.3

Tableau A2 : Répartition des étudiants par degré de nécessité de l'activité rémunérée selon leur classe d'âge et le niveau de formation de leur père (en %, total de 100% par ligne)

	Degré de nécessité de le l'activité rémunérée		
	absolument nécessaire	plus ou moins nécessaire	pas nécessaire
Classes d'âge			
20-23 ans	32.0	48.2	19.8
24-26 ans	52.7	32.6	14.7
27-29 ans	68.1	24.9	7.0
30 ans et plus	83.3	13.1	3.5
Niveau de formation du père			
Sans formation	73.8	21.4	4.8
Formation obligatoire	72.1	23.1	4.8
Formation professionnelle	61.7	28.7	9.6
Formation supérieure	47.4	35.7	16.8

Demande d'adhésion

La soussignée

Le soussigné

Nom:

Prénom:

Nationalité:

Profession:

Date de naissance:

Adresse postale:

Adresse e-mail::

demande à être reçu(e) comme membre de l'Institut national genevois, dans la section:

- Beaux-arts, musique et lettres
- Economie
- Sciences morales et politiques

Chaque section perçoit une cotisation annuelle de Fr. 50.–.

Lieu et date

Signature

A retourner à l'Institut national genevois
Promenade du Pin 1 - 1204 Genève
ou par fax au 022 310 34 53
ou par e-mail info@inge.ch

Actes de l'Institut national genevois à disposition du public

- No 1 Répertoire
- No 2 Aloïs Duperrex : Etudes de l'eau dans les sols organiques et minéraux
- No 3 Lucien Fulpius : Les institutions politiques de Genève des origines à la fin de l'ancienne république
- No 4 Jean Hercourt : Hommage
- No 5 Jean Georges Lossier et Albert Py : Hommage
- No 6 Marcel Nicole : Le tourisme facteur économique
- No 7 Charles Duchemin : Le rôle de l'agriculture dans l'économie genevoise
- No 11 Le travail temporaire intérêt économique et nécessité sociale
- No 12 Les métiers de l'informatique
- No 13 Albert Cohen : Hommage
- No 15 Quinzaine ferroviaire
- No 18 Auditions sur l'énergie
- No 19 Quinzaine de l'aviation
- No 21 Quinzaine de l'espace
- No 24 Quinzaine de la télévision
- No 27 Les surgénérateurs - vrai ou faux problème ?
- No 46 Annales 2003 - Tome I : Serge Paquier – Département d'histoire économique de l'Université de Genève : L'évolution des services publics en Suisse – pour une histoire du service public en Suisse (XIXe-XXe siècles) – Raymond Battistella, directeur général des Services Industriels de Genève : L'évolution des services publics en Suisse – Un nouveau service public – Ulrich Gygi, directeur général de la Poste Suisse : L'évolution des services publics en Suisse – Efficacité entrepreneuriale et service public postal : une contradiction ? – Pierre Steiner, directeur des relations extérieures Swisscom SA : L'évolution des services publics en Suisse – Télécommunication suisses : Opportunités et contraintes d'une reconversion – Débat avec Michel Barde, Directeur général de la fédération des Syndicats patronaux et Michel Béguelin, conseiller aux Etats : Pour ou contre la libéralisation des services publics ?
- No 47 Annales 2004 : La violence dans la société : Michel Vuille, chercheur en éducation – Département de l'Instruction publique : La violence en milieu scolaire – Jean Zermatten, juge pour mineurs : Violence des mineurs – réponses du terrain – Bernard Baertschi, maître d'enseignement et de recherche – Université de Genève – Département de philosophie : La dignité de l'homme à l'épreuve des biotechnologies – Michèle Zanetta, conservatrice du Musée de Compesières et Jean-Paul Santoni, responsable du Service Hospitalier de l'Ordre de Malte de Suisse (SHOMS) : l'Ordre de Malte- passé et présent - Michel Dérobert, délégué du Groupement des Banquiers Privés Genevois – Benoît Genecand, responsable Région Genève – UBS et Ivan Pictet, président de la Fondation Genève Place Financière – Associé de Pictet & Cie : La place financière genevoise : défis internationaux et responsabilités locales
- No 48 Annales 2005 : Vieillir – un défi : Mme Maryvonne Gognalons-Nicolet, Dr ès Lettres et Sciences humaines – Vieillir un projet - Michel Oris – professeur ordinaire – département d'Histoire économique – Vieillesse et vieillissement - Au-delà des représentations – Olivier Tamarcaz, coordinateur romand de l'action sociale et de la formation Pro Senectute Suisse, Vevey – Une perspective intergénérationnelle – Jean-Claude Henrard, professeur de santé publique au centre de gérontologie de Paris - La santé au grand âge
- No 49 Annales 2006 : La transformation de l'économie suisse : Xavier Comtesse – mathématicien, Avenir Suisse - Littérature et dissidence : l'érotisme à l'âge classique : Michel Jeanneret, professeur honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève : L'école doit-elle être égalitaire pour être efficace ? Que disent les études internationales ? - Marcel Crahay, professeur à l'Université de Genève en psychologie du développement et apprentissage en situation scolaire : A la rencontre de la diversité étudiante. Profils d'étudiants à l'Université de Genève - Jean-François Stassen – Observatoire de la vie étudiante – Université de Genève

Les numéros manquants sont épuisés

Les Actes 46-47-48-49 sont disponibles sur le site www.inge.ch